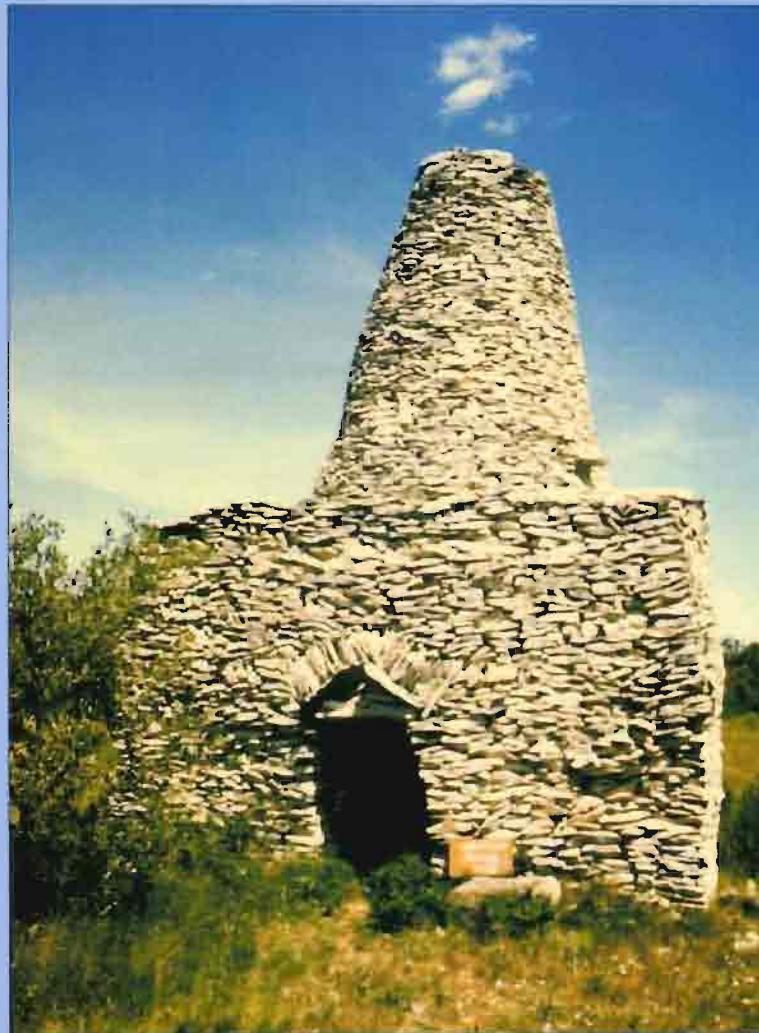


Claude Bouet
Géographe ORSTOM

Micro-géographie de l'habitat agreste
d'un terroir du Soubergues (Languedoc Oriental)

LES CABANES D'AUBAIS

(A la découverte des Capitelles)



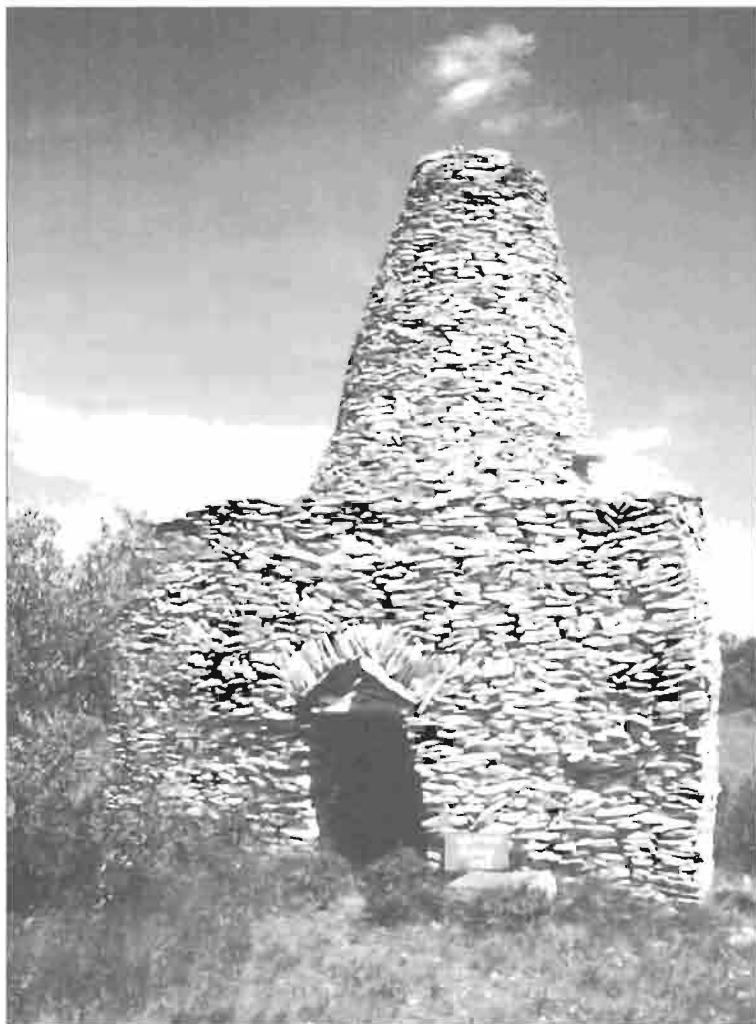
Serge Tapie
E.N.D.

Claude Bouet
Géographe ORSTOM

Micro-géographie de l'habitat agreste
d'un terroir du Soubergues (Languedoc Oriental)

LES CABANES D'AUBAIS

(A la découverte des Capitelles)



E.N.D. NIMES - SERGE POPOVITCH EDITEUR
26, rue Notre-Dame - 30000 NIMES

Claude Bouet
Géographe ORSTOM

LES CABANES D'AUBAIS

*Cette édition a été réalisée avec le concours
du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon*



*A la mémoire d'Emile Arnaud,
que les cabanes constituées à sec passionnaient,
qui m'a sensibilisé à leur vulnérabilité
et transmis sa passion.*

Claude Bouet
Géographe ORSTOM

LES CABANES D'AUBAIS

... “En Provença leis apelan bòris. Dins Gard, capitelas. Mai lei dos mots son coneguts un pauc de-pertot en païs d’Oc. Lo mond dison tambem cabanetas, cabanons, masets...

... Son en forma d’aubús, es-a-dire que la cròta en encorbelament comença tre lou sou e leis anèus de peiras subrepausats e concentrics son d’un diametre de mai en mai pichot, fins au trauc finou que servissia d’escapament dau fum. En generau an pas qu’una sola peça.

Roland Pecout. Agach Occitan
Connaissance du Pays d’Oc. N° 26 juillet-août 1977.

* Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui, directement ou indirectement, se sont associés à cette recherche, en particulier les “tucistes” mises temporairement et gracieusement à notre disposition à cette fin par la municipalité :

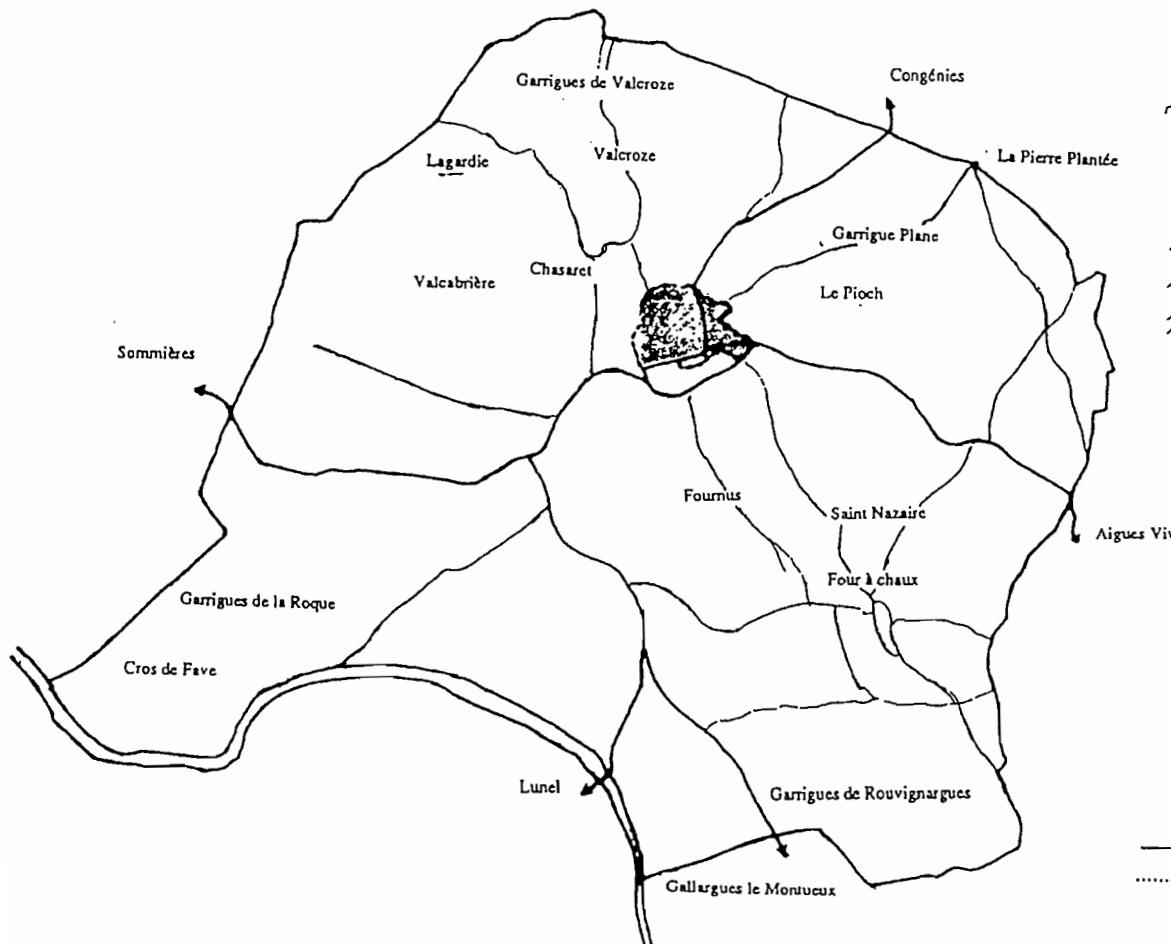
Pascale SENEZE

Brigitte VIAL

Florence BISMUTH

ainsi qu’à M. Raymond ROUMIEUX, employé municipal dont la patience n’a d’égale que l’obligeance et l’amabilité à satisfaire à nos questionnements déroutants ou apparemment incongrus.

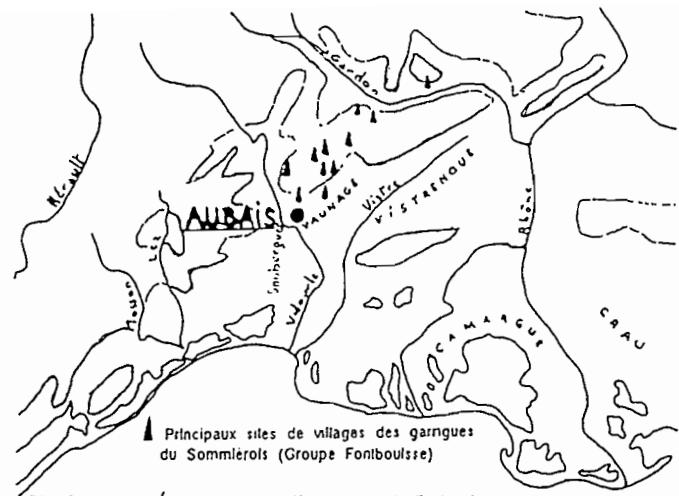
Cependant, des remerciements tout à fait spéciaux vont à M. Albéric SURGUET, conseiller municipal, qui a pris une part si active dans la réunion de l’information de terrain et photographique, que nous considérons ce travail comme le fruit d’une conjointe et égalitaire collaboration.



Les quartiers 'à cabanes' d'AUBAIS

1/25 000°

→ Route Intercommunale
..... Principal axe vicinal de desserte



D'après J. GASCO · La communauté paysanne de Fontbouisse

Situation géographique d'Aubais

I. PANORAMA GÉO-HISTORIQUE DU TERRITOIRE AUBAISIEN

A. TERROIR ET ESPACE AGRAIRE

Dans le contexte régional bas-languedocien, situé au contact de la zone des Garrigues, barrée au Sud de la grande flexure languedocienne, interface linéaire nette entre la plaine littorale et la garrigue de faible altitude qui, par vagues successives de collines étagées, assure la transition avec la montagne cévenole, ce vieux terroir est tout à fait caractéristique d'une micro-région axée sur la bas Vidourle et portant le nom de Soubergues.

Espace agraire de faible étendue (1179 ha), il procède de chacun de ces deux domaines : plaine de rive gauche de la basse Vidourlenque à partir de la cluse de la Roque, dépressions ou bassins tels que le "bray", de Liverna, bas-fonds horizontal encaissé entre deux alignements collinaires boisés, d'une part coteaux et collines peu élevés (40 à 80 m) s'étageant vers le Nord, d'autre part. Sur les marges administratives septentrionales et orientales, les contreforts collinaires culminant à 91 mètres correspondent aux retombées cataclinales du système anticlinal évidé de la Vaunage. Au sein de cette zone de tectonique plissée et faillée, les affleurements de bancs calcaires et calcaro-marneux gélifs abondent, à peine masqués par de squelettiques sols sans grande valeur agricole et un humus très mince sensible à l'érosion : bancs rocheux de calcaire valanginien phonolithique permettant le clivage aisé de l'attaque stratigraphique, facilement exploitables pour la construction en lauzes sèches. Là sont établies la majorité des cabanes, alors qu'une infime minorité a pu être recensée dans les zones dépressionnaires aux sols profonds du sud du territoire.

Le couvert végétal naturel est fait d'essences méditerranéennes courantes parmi lesquelles dominent le pin parasol, le cyprès, les chênes rouvre et kermès, le genévrier-cade et l'olivier et sur les friches plus ou moins récentes, les taillis enchevêtrés de lianes épineuses (salsepareilles et ronces), de ficus, le lierre, le houx, le thym, le romarin, le ciste de Montpellier l'y disputent à la garance voyageuse et au brachypodium ramosum, la fameuse "baouque" pionnière des friches fraîchement abandonnées. Cette végétation parfaitement adaptée au substrat calcaire, constitue le décor actuel au sein duquel sont plus ou moins profondément enfouies les cabanes, témoins muets laissés pour compte d'une très ancienne colonisation agraire.

Plaine du Vidourle, dépressions et bas coteaux constitués d'alluvions fluviatiles ou détritiques sont couverts par la vigne depuis la fin du XIXe siècle, postérieurement à la crise phylloxérique, et aujourd'hui, de plus en plus d'arboriculture fruitière et de maraîchage de l'asperge. A la périphérie de l'agglomération et le long des axes routiers, la "pollution" immobilière d'un mitage anarchique s'est établie depuis une quinzaine d'années. Cette zone "utile" du territoire est à peu près vierge de constructions de pierre sèche à cause de l'absence d'affleurements calcaro-marneux exploitables à fleur de terre.

Un bref aperçu statistique décompose ainsi le territoire d'Aubais, au point de vue strictement agricole, (en 1984) :

Vignoble	264 ha	Oliviers	194 ha
Labours	197 ha	Bois	161 ha
Sols urbains	52 ha	Garrigues, landes	227 ha
Espaces publics, non agricoles (routes, fleuves, parcs...).			66 ha

On conviendra, sans grande nécessité démonstrative, que les cabanes se répartissent dans les zones parcellaires portant des oliviers, bois, garrigues ou landes soit de végétation naturelle ou de culture sur sols pauvres, difficiles à exploiter, de rapport agricole faible ou nul : soit une superficie de 582 hectares correspondant à près de la moitié (49 %) du terroir.

La densité des cabanes répertoriées s'y élève à 1 unité pour 6,3 ha soit près de 16 au km², alors que, rapportée

à l'ensemble du territoire, cette moyenne ne dépasserait pas 7,8 unités au km². Or, le recensement exhaustif de cet habitat n'a pas pris en compte les ruines difficilement identifiables (clapas) mais estimées à un nombre à peu près équivalent aux constructions encore debout. On peut donc considérer comme vraisemblable, le chiffre de 7 à 8 constructions anonymes au km² constituant le maillage général primitif. Ajouté aux kilomètres de murailles d'épierrement vierges d'habitat construit à sec, aux entassements de clapas hétérogènes, ce chiffre révèlerait donc l'intensité, l'âpreté de l'occupation et l'appropriation des terres, même des plus médiocres d'entre elles dans l'arrière pays languedocien au cours d'une histoire agraire lourde de péripéties, dont il convient de brosser un bref aperçu dans le cadre étroit du terroir d'Aubais.

B. FRAGMENTATION ET CLOISONNEMENT HISTORIQUE DE L'ESPACE RURAL

Fort en 1989 de 1424 habitants, Aubais retrouve peu à peu, mais à grand renfort de population immigrée, son effectif moyen mais pas encore son record historique connu (1) du XIX^e siècle finissant. En effet, lors du premier recensement national de 1881, le nombre d'habitants (1215) était sensiblement équivalent à celui de 1982 (1261), un siècle plus tard. Certes, au cours de cette période séculaire, la démographie ne s'est pas maintenue uniformément stable. De 1881 à 1911, Aubais perd 10 % de sa population, de 1911 à 1936, 22,6 % et la courbe ne redevient ascendante qu'à partir de 1962, d'abord très lentement jusqu'en 1970 puis spectaculairement à partir de 1975, où les "hauts" de l'immigration et - tout récemment - de la rurbanisation effacent définitivement les creux dépressifs en relation avec les crises viticoles (phylloxera, 1870 ; surproduction, 1905, 1907) et les deux guerres mondiales (surtout la première, dont les listes gravées dans le marbre du monument aux Morts témoignent de l'hémorragie directe, mais ne disent évidemment pas la frustration des naissances empêchées).

Ces considérations permettent une évaluation de la constante historique de la population d'Aubais, qu'en dépit des fluctuations conjoncturelles, on peut fixer, *mutatis mutandis*, à 1600 habitants sur une période s'étendant de la fin du règne de Louis XIV à la fin du Second Empire.

S'il est hasardeux de s'aventurer dans un historique de la formation du terroir aubaisien, on retiendra qu'au Moyen Age il resta longtemps dans la mouvance des moines de Psalmody, qu'il fut par la suite le siège d'une chevalerie transformée en baronnie au XIII^e siècle, puis érigée en 1724 en marquisat dont les figures les plus marquantes appartiennent aux lignées des Du Faur, ensuite des Baschi, d'origine italienne (surtout Louis et Charles, célèbre érudit généalogiste) et enfin les marquis d'Urre, héritiers par les femmes des Baschi, lesquels abandonnèrent le château en 1790. Leur lignée s'éteint, loin d'Aubais, en 1927. Vieille terre monastique puis seigneuriale, elle a subi des avatars et les contraintes naturelles et anthropiques qui ont eu autant d'impacts sur le paysage rural. Sa lecture actuelle permet d'en reconstituer l'archéologie, sinon d'expliquer le processus de fragmentation parcellaire, l'extrême diversité de configuration structurale, la géométrie des formes, l'exiguité des tailles, les axes et les orientations qui ne sont pas fait du hasard, mais résultat d'une très ancienne occupation faite de soubresauts et de contingences évoluant au gré de la pression démographique pour lui donner aujourd'hui son aspect bocager foisonnant qui s'accentue encore sous nos yeux avec une réoccupation urbanistique défiant tout aménagement rationnel de l'espace rurbain périphérique ainsi créé (cf. photos aériennes de 1960 à 1986).

Actuellement le puzzle cadastral est formé de 5 485 pièces dont 426 urbaines. Restent 5 059 parcelles rurales d'une superficie moyenne dépassant à peine 2 827 m² ! Inutile d'insister : la mini-parcelle est la règle générale, celle d'une taille supérieure à l'hectare, l'exception. Certes, l'examen des photos aériennes montre que, dans la région, Aubais ne fait pas figure de cas particulier. Cependant, quel casse-tête peut représenter pour un agriculteur moderne la constitution d'une exploitation cohérente et rentable ! Qu'en juge : chaque aubaisien dispose de près de 4 parcelles théoriques (3,86 exactement). Si l'on écarte environ le tiers de la population détentrice d'une parcelle

(1) 1618 habitants au début de l'attaque de phylloxera qui provoquera le lent déclin démographique de la population d'Aubais ; 1650 habitants au milieu du XVIII^e siècle.

Source : Prosper Falgairolle : *Le Marquis d'Aubais, célèbre érudit du XVIII^e siècle. Saturnin Léotard, libraire. Clermont-l'Hérault : 1887* - p. 21.

unique, récemment acquise à des fins immobilières, on imagine facilement le nombre moyen de parcelles possédées par les aubaisiens de souche. Et ces parcelles, loin d'être regroupées, sont généralement dispersées dans tous les azimuts territoriaux par le jeu des ventes ou des héritages (2).

Cette situation d'atomisation du patrimoine terrien individuel est bien sûr, le résultat d'un lointain processus évolutif où l'on peut discerner plusieurs étapes, marquées par des pressions ou des dépressions démographiques conjoncturelles ou encore des événements politiques brutaux accélérateurs du cours de l'Histoire, qui se répercutent sur la micro-histoire locale et finissent par redessiner les paysages ruraux agraires (2).

A Aubais, la première impulsion donnée au morcellement remonte certainement à l'époque des grands défrichements monastiques des XIII-XIV^e siècles, fertile en créations de bastides et autres Villeneuves (3). Nul doute que les moines de Psalmody, à l'image de leurs réalisations d'assèchement des marais aiguemortais, aient joué un rôle pionnier dans le défrichement - donc l'épierrement - des rudes collines valanginiennes de leur mouvance aubaisienne. L'essor démographique aidant, le morcellement parcellaire s'est amorcé et développé presque naturellement, du fait des contraintes mêmes de la technique de défrichement des terres neuves et pauvres par épierrage. Technique difficile, impliquant l'extraction et la manutention d'un lourd matériel rocheux, interdisant aussi bien le charroi (dans les meilleures conditions de fortune, à l'aide d'un attelage) sur de longues distances, qu'un entassement foisonnant réducteur d'espace de culture. D'où l'empilement ordonné en murs d'appareillage réticulé permettant l'aménagement au moindre effort d'abris ou de cabanes dont la technique d'élévation, remontant sans doute au chalcolithique, était traditionnellement connue et pratiquée par le plus humble des laboureurs ou pasteurs (4). Plus tard, les plus aisés feront appel au capitellaire (ou cabanaire) spécialisé, sédentaire ou compagnon-maître maçon itinérant, expert en pierre essuyte, mâtiné d'architecte.

De cette opération éprouvante résultait un découpage parcellaire de dimensions nécessairement réduites, l'aménagement soigneux de l'espace de culture exigeant le rejet de la caillasse sur les marges du champ dont l'éloignement par rapport à l'axe central devait se situer à la mesure des capacités humaines à l'effort requis.

Autre période favorable au remodelage territorial : les temps post révolutionnaires ont connu le démantèlement des patrimoines nobliaires et la vente des biens nationaux. Aubais, à son rythme rural, à sa manière moins provocatrice ou violente qu'ailleurs, a vécu cette période de mutation sans grands soubresauts, mais le paysage rural en a cependant ressenti l'impact. Ventes libres ou contraintes, cessions, redistribution des terres se sont inscrites dans les compoix comme dans le paysage, par une augmentation du parcellaire fragmenté et une diminution concomitante des superficies unitaires. Une nouvelle fraction du paysannat le plus humble accède à la terre, renforçant l'individualisme paysan latent dans cette région du Languedoc coincée entre Méditerranée et Cévennes vers où "descendent", de plus en plus nombreux, raiols des Basses Cévennes et gavots du Haut Pays montagnard. Durs à la peine, âpres au gain, pragmatiques dans leur relation avec la terre, ils accentuent la pression démographique sur l'espace rural convoité et par voie de conséquence, les tendances au morcellement. On défriche, on épierre les "her-

(2) *D'après le compoix de 1714, le notaire royal possédait, à l'époque, une propriété agricole, évaluée (en dextres) à 13,5 ha, fractionnée en 39 parcelles (soit une superficie moyenne unitaire de 3 461 m²) disséminées sur 30 lieux-dits différents. Ce notable était considéré comme le 7^{ème} propriétaire terrien d'Aubais, sur 180.*

(3) *Aubais, voisine avec deux "Ville"... remontant à cette époque : Villetelle sur la rive droite du Vidourle, à 2,5 km au Sud d'Aubais dans l'Hérault et Villevieille (bourg contigu à Sommières) à 7 km au Nord-Ouest, dont le plan géométrique en damier est tout à fait significatif.*

(4) *Ceci émane d'une construction hypothétique basée sur une logique de continuité de l'histoire agraire régionale que les rarissimes documents d'époque ne permettent ni d'infirmer, ni d'éclairer positivement. Les références écrites d'époque à cet habitat mineur sont pratiquement inexistantes, du fait de sa précarité et du peu d'attention qui lui était en général portée.*

De façon redhibitoire, on pourrait tout aussi bien nier l'existence de toute forme d'habitat de pierre essuyte au cours des millénaires séparant le néolithique du siècle de Louis XIV où sa réalité et son authenticité ne sont désormais plus contestées.

Sans prétendre enfreindre la rigueur scientifique, nous pensons - en toute hypothèse certes - qu'une technique aussi "vulgaire" que la construction à sec en lauzes, aussi subtile et commune que celle de l'encorbellement, n'a pu brutalement disparaître avec les invasions barbares pour renaître tout aussi spontanément 13 siècles plus tard - et avec quelle intensité ! Nous pencherions plutôt pour une série de phases de déclins et d'embellies liées aux vissitudes de l'Histoire que l'archéologie pourrait éventuellement reconnaître. Mais, construites sans fondations, les cabanes d'origine médiévale que le temps aurait pu fossiliser n'ont guère laissé de témoins et l'archéologie s'y intéresse très modérément.

mas" sans valeur, hier encore domaine seigneurial, on édifie faïsses, clapas, cabanes et clôtures de pierre, véritables remparts symboles d'appropriation autant qu'enclos interdisant le vagabondage ovin ou caprin. La chronique locale fait état, tout au long du XVIII^e siècle, de troupeaux nombreux et d'aubaisiens exerçant le métier de berger, aujourd'hui, comme tant d'autres, totalement disparu (5). Quelle était la nature et l'importance de ces troupeaux ? Sans doute l'espèce ovine était prépondérante, l'espèce bovine très faiblement représentée ou inexistante, mais quelle était la place occupée par les caprins ? Nous n'avons aucune réponse. Cependant ovins et caprins faisant partie du petit bétail, on peut avancer l'hypothèse d'un rôle insoupçonné des cabanes-guérites d'Aubais dans l'élevage local (6).

Leurs dimensions, fort réduites, conduisent à l'hypothèse d'une exiguité parallèle de la taille de ces troupeaux, une cabane ordinaire ne pouvant héberger qu'un maximum de 6 à 8 têtes. Or, au 18^e siècle, Aubais tissait la laine en de nombreux petits ateliers artisanaux, à l'image d'une foule d'autres produits locaux, faisait vivre la part de la population rurale, les femmes surtout, qui n'avait que très partiellement ou pas du tout, accès direct à la terre. Etant donné l'importance du parc immobilier des cabanes à cette époque on peut concevoir l'élevage ovin à Aubais comme ambivalent, fait de quelques troupeaux importants conduits par des bergers spécialisés payant un droit de dépaisance au seigneur et d'une foule de micro-troupeaux familiaux comptant moins d'une dizaine de têtes de petit bétail, pacageant sur les communaux et stabulés dans les enclos de pierre sèche, où trônait la cabane, bergerie miniature. Autrement dit, l'importance de l'élevage ovin au 18^e siècle permet, en utilisant la cabane comme base hypothétique argumentaire, une modélisation structurelle de son particularisme aubaisien.

Dernier processus de fractionnement parcellaire, le partage des communaux décrété sous la 2^e République de 1848 (7) et, s'inscrivant dans la durée, le jeu normal des cessions et surtout des héritages est également un facteur propre à l'intensifier. Lorsque le droit de primogéniture, aboli en 1789, les droits à l'héritage parental égalitairement établis entre descendants directs, furent appliqués, la répartition héréditaire du patrimoine immobilier ne joua guère dans le sens d'un remembrement foncier. Dans les basses couches des sociétés agricoles, le paysan détenteur d'un petit lopin et nanti d'une famille nombreuse (8) a souvent été contraint de faire porter la répartition égalitaire de ses biens sur la partie foncière de ceux-ci, plus facilement sécable que la partie immobilière bâtie.

Les dispositions juridiques nouvelles ont donc favorisé la multiplication des parcelles de petite taille et dans les secteurs de relief difficile, de lopins, véritables mouchoirs de poche irréguliers, clôturés de hauts clapas, prenant l'apparence de puits. C'est ce qui vaut au paysage rural aubaisien son caractère anarchique, les longues et régulières lanières du bassin de Liverna et de l'Oreille au Sud, s'opposant au fouillis des formes défiant toute logique des quartiers du Pioch, de La Gardie ou des Garrigues de Rouvignargues, lesquels, curieusement, sont des lieux-dits où la densité de cabanes est la plus forte.

La cabane en pierre sèche, plus qu'un symbole et un outil du système agro-pastoral, est un phénomène de société, de la société paysanne languedocienne pauvre, anciennement "brassière", ayant accédé récemment à la propriété foncière. Symbole ou outil, comment se présente la cabane locale et de quelles façons s'inscrit-elle dans le paysage rural aubaisien ?

(5) *Le dernier troupeau ovin a disparu dans les années 1982.*

(6) *En dépit de l'absence du terme de "jasse" (bergerie) dans la toponymie aubaisienne, en particulier des lieux-dits, contrairement aux constatations faites dans d'autres villages de la région.*

(7) *La présence de 2 cabanes dans 2 parcelles actuellement communales des Garrigues de Rouvignargues (l'une d'elles, véritable petit chef-d'œuvre architectural mériterait le classement (photo A II 1) pourrait témoigner de ce partage et la privatisation successorale tombée par la suite en déshérence par extinction familiale, conduisant au retour de ces parcelles au domaine communal enrichies de ces "monuments".*

(8) *L'onomastique aubaisienne du XVIII^e est frappante par la répétition insistante d'un très petit nombre de patronymes : Lauzière, Chazot, Mabelly, Allier, Surguet, Maurel, Pattus... dont certains existent encore de nos jours dans la commune.*

II. CABANE MÉDITERRANÉENNE ET CABANES AUBAISIENNES

Forme d'habitat miniature dispersé, qualifié d'abri temporaire, de grenier ou de silo céréalier, d'enclos de bétail, d'entrepôt, d'atelier de tri ou de prétraitement artisanal, la "cabane" est un phénomène habitationnel élémentaire fort répandu à travers le monde rural, sous toutes les latitudes. De l'apatam à la case de campement de la brousse africaine à la hutte primitive ou au bohio des campagnes amérindiennes, de la troje tarasque ou du jacal mexicains, en passant par le buron auvergnat ou le chalet à foin suisse, seuls changent les matériaux utilisés, mais le style et la fonction restent d'émanation strictement rustique et paysanne. Tous partagent en commun les critères d'isolation en milieu champêtre, de précarité ou d'éphémère en rapport avec le matériau en général périssable employé dans leur construction : bouse de vache ou boue séchée, pisé, feuilles, bambou, planches ou bois divers, réemploi de matériaux hétéroclites de rebut. Réduction à un seul corps de bâtiment et à la pièce unique, massivité des formes et exigüité des dimensions, absence de fondations, géométrie architecturale rudimentaire, quadrangulaire ou pseudo-circulaire, absence d'ouvertures facilitant la pénétration de l'air et de la lumière, en dehors de celle, presque toujours étroite et basse, à usage de porte d'accès, sont leurs autres traits caractéristiques communs.

Très répandu sur le pourtour méditerranéen, cet habitat les y synthétise tous à l'exception du second : certes fragile en l'absence de tout liant de jointoiement des parois, sa solidité incontestable réside dans la nature du matériau constitutif : la lauze de calcaire lithique, se présentant sous forme de dalles clivées ou "goutals" de toutes dimensions et épaisseurs, dont la régularité de l'empilement isodome et le poids assurent une parfaite résistance aux intempéries et à l'usure normale du temps.

Sous une terminologie très diversifiée de nuraghe en Sardaigne, de trulli dans les Pouilles de talayot dans les Bélears, de cabaña dans le Levant espagnol ou de barraca en Catalogne, ce mini-habitat rustique relève d'un vocabulaire régional extrêmement riche qui souligne la densité et l'étendue des aires géographiques de l'objet qu'il désigne. Pour nous en tenir aux régions méridionales françaises, on parlera de gariotte dans le Quercy, d'oustalet dans le Lot, de chibotte dans le Velay, de borie dans le Vaucluse de Gordes et du Lubéron, de capitelle dans les garrigues nîmoises, enfin et tout simplement de cabanon dans le pays marseillais ou de "cabane" à l'orée de la basse plaine languedocienne (9) sur laquelle s'articule le terroir aubaisien.

Sous ce label figure donc un habitat multivarié dont la discrétion n'est pas signe de rareté, mais rançon d'un anonymat si préservé, que cartulaires, compoix et autres modernes cadastres n'en font jamais - sinon très exceptionnellement - mention, et moins encore description. Pourtant, la cabane provençale ou languedocienne présente une spécificité architecturale qui la distingue d'autres spécimens péri-méditerranéens côtiers : entièrement monobloc, elle ne possède pas de toit distinctif. Autrement dit, seul le matériau sédimentaire calcaire entre dans la totalité de sa construction. Pas de charpente boisée, pas de tuiles. Seulement la lauze qui, prenant le relais d'un appareillage réticulé mural, est élevée en "fausse" voûte d'encorbellement et passe à une forme ogivale de dôme jusqu'à l'ultime et minuscule orifice circulaire terminal, enfin operculé par la lourde lauze sommitale. Technique dont la maîtrise force l'admiration (cf. photos 13 p. 53 et 14 p. 54) et que l'on ne s'attend guère à rencontrer déployée au bénéfice d'un habitat aussi fruste que de modeste importance.

On peut donc observer par là le signe concret d'une très ancienne tradition d'utilisation de la "pierre essuyte".

A quelle époque se place l'origine de cette technique et de son emploi en Bas-Languedoc ? Certainement très ancienne, il est pratiquement impossible d'avancer une quelconque datation. Cependant, Aubais est terre d'un vieux peuplement arécomique remontant, comme dans l'ensemble régional, au Néolithique : le terroir renferme un

(9) *Dans l'Hérault, la terminologie locale est variable d'un village à l'autre : caravelle (Faugères) ; mas (région d'Octon) ; chambrette (Nébian) ; grange (Roujan) ; caselle (Soubès) ; nichette (Montbazin) ; baraque (Villeveyrac)*

gisement chalcolithique connu, localisé, mais non exploité (10). Mieux encore, il a l'avantage d'être situé à quelques 5 kms seulement de sites prestigieux : oppida de Nages et de la Roque de Viou en balcon au-dessus de la Vaunage et celui de Fontbousisse, sur le territoire de la commune de Villevieille, qui nous a légué l'étape éponyme chalcolithique du Fontbuxien.

Ce gisement est riche de fonds de cabanes dont la base murale offre l'ébauche de la technique de construction en pierre sèche, mais la présence d'alignements de trous de poteaux de soutènement de charpente prouve en l'occurrence l'existence d'une couverture boisée étanchéisée de paille, chaume ou branchages qui ne rappellent en rien le revêtement compact faussement voûté de lauzes en encorbellement.

Cette technique est particulièrement nette dans l'appareillage pariétal réticulé du site de Cambous (près de Viols en Laval, Hérault) à 25 kms à l'ouest d'Aubais où l'on peut admirer les restes préhistoriques imposants de cabanes groupées en "village", faisant apparaître des plans ovoïdoformes réguliers, approchant de certaines de nos cabanes aubaisiennes "modernes" dont la superstructure en voûte d'encorbellement est signe d'une origine largement postérieure au Bronze terminal, que certains spécialistes situent dans la phase de la Tène du 2ème âge de Fer.

Faire remonter l'origine de celles-ci au chalcolithique a été une tentation à laquelle n'a guère résisté toute une génération de préhistoriens engagée dans l'interprétation extrapolée d'un habitat "subactuel" présentant objectivement certaines similitudes.

Ceci pour souligner que cet habitat, s'il est certes méconnu du grand public, a depuis longtemps attiré l'attention spéculative de spécialistes, historiens, préhistoriens et autres paléontoarchéologues. La nouveauté de la contribution du géographe à cette connaissance consiste à envisager la cabane, non pas comme une entité étudiée en soi, mais dans la globalité d'un espace restreint, centré sur une communauté villageoise très anciennement sédentarisée, lui-même ouvert à d'autres ensembles régionaux plus vastes. Le recensement exhaustif (11) mettra l'accent, non seulement sur la densité numérique, mais aussi sur la localisation ; sur la morphologie architecturale mais aussi architectonique dans les rapports de distances interindividuelles et avec l'agglomération permanente ; sur les problèmes de datation mais aussi sur les structures agraires de la micro-région et leur évolution historique.

(10) Station de Malissargues, signalée par J. Arnal, in Xavier Gutherz : "La Culture de Fontbousisse". p. 65

(11) Aussi exhaustif que possible dans la mesure où l'on a tenté de répertorier également les cabanes écroulées, réduites à l'état de clapas, mais dont certaines références matérielles ou orales permettent d'affirmer l'existence habitationnelle passée.

LES CABANES

(en état de conservation relativement bon)

TYPOLOGIE ET MORPHOLOGIE

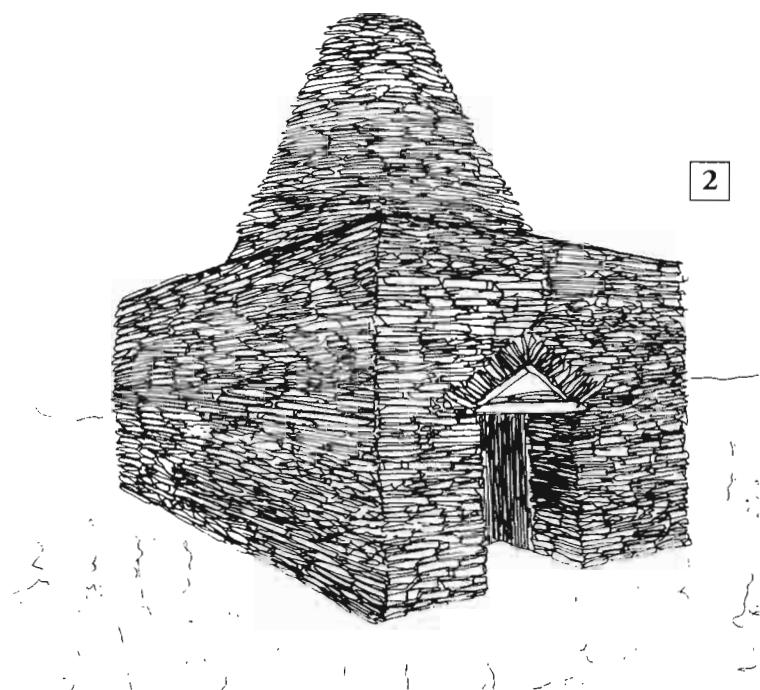
PLAN DE BASE EXTÉRIEUR QUADRANGULAIRE :

- Forme carrée
- Dôme sommital élancé en obus tronqué



1. Haute tour carrée (4,50 m). Dôme obus central en parfait état :

- porte moderne en moellons taillés apparents avec saignée de feuillure d'arrêt du battant
- Chaînage d'angle en blocs taillés.



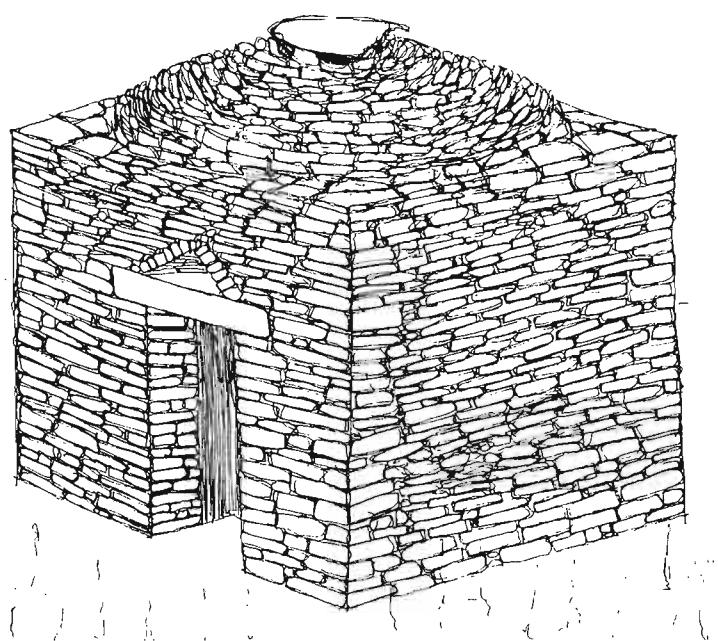
2. Tour carrée (H. 3,20 m) surmontée d'un dôme de facture rustique, légèrement déjeté.
Très beau spécimen encore intact. Début de dégradation vandale qui devrait être immédiatement stoppée par une restauration facile.

PLAN DE BASE EXTÉRIEUR QUADRANGULAIRE :
Amorce d'un dôme avorté, "tassé" ou ruiné



1. Beau specimen. Plan extérieur carré.
Dôme central conique, d'aspect massif, en apparence inachevé ou vandalisé.
Porte à linteau double surmonté d'un arc brisé de décharge. Pieds droits en lauzes.

2



2. Beau specimen à plan carré, isolé en bordure de parcelle.
Large base de dôme ogival "tassé".
Ouverture à linteau monolithe surmonté d'un arc brisé de renfort à claveaux. Pieds droits en lauzes.

3



3. Vue de côté d'un spécimen en état d'abandon, de petite taille. Forme carrée.
Amorce d'un dôme. Angles des murs mal définis.
L'entrée est située sur le côté gauche de la photo (envahie par la végétation).

4



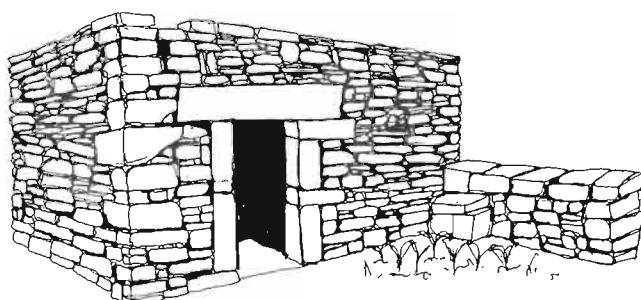
4. Specimen massif. Plan extérieur rectangulaire.
Amorce tronquée de dôme massif.
Ouverture : Linteau monolithique surmonté d'un arc de claveaux en plein cintre. Pieds droits en lauzes.

PLAN DE BASE EXTÉRIEUR QUADRANGULAIRE, EN GENERAL CARRE

- Utilisation pour l'ouverture et (ou) le chaînage d'angle de blocs taillés
- Dôme sommital inexistant ou disparu



1



2



1. Forme carrée : Couverture arrondie en lauzes. Fausse amorce de dôme. Couverture d'une formation humifère avec début de colonisation végétale d'iris.

Ouverture : Pieds droits en blocs mollassiques taillés, entaillés d'une feuillure. Double linteau horizontal allégé au centre par un arc brisé de décharge.

Fermeture par porte de bois (exceptionnel, donc de construction "récente"). Entretenue et fréquentée. Paraît conserver une fonction agricole.

En bordure d'un verger de pommiers en espaliers.

2. Forme carrée. Paraît scalpée ou inachevée.

Couverture de lauzes et terre. Plantation sommitale d'iris.

Ouverture : Pieds-droits et linteau de blocs taillés. Linteau monolithe horizontal.

Insertion dans un mur de clôture parcellaire.

3



3 bis



3. et 3bis Forme quadrangulaire très massive. Toit de caillasse foisonnante.

Ouverture : Pieds droits et linteau monolithe en pierre de taille.

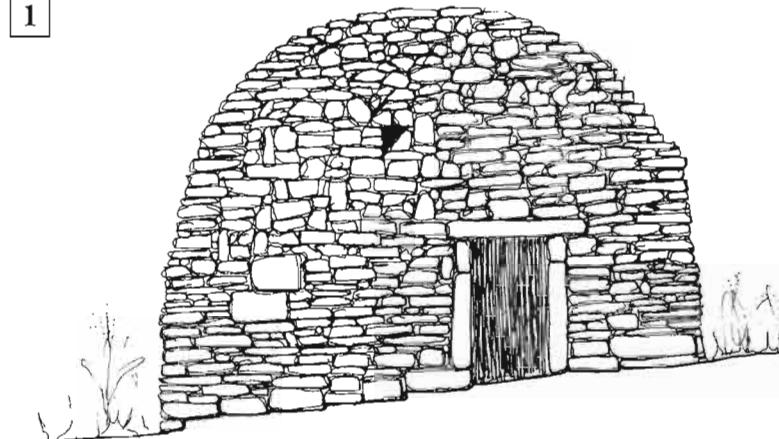
3 : Etat d'abandon (1975). 3bis : Etat de ruine (1990). Enfouissement partiel sous une végétation de Quercus.

PLAN EXTÉRIEUR CIRCULAIRE :

Forme de “case-obus”

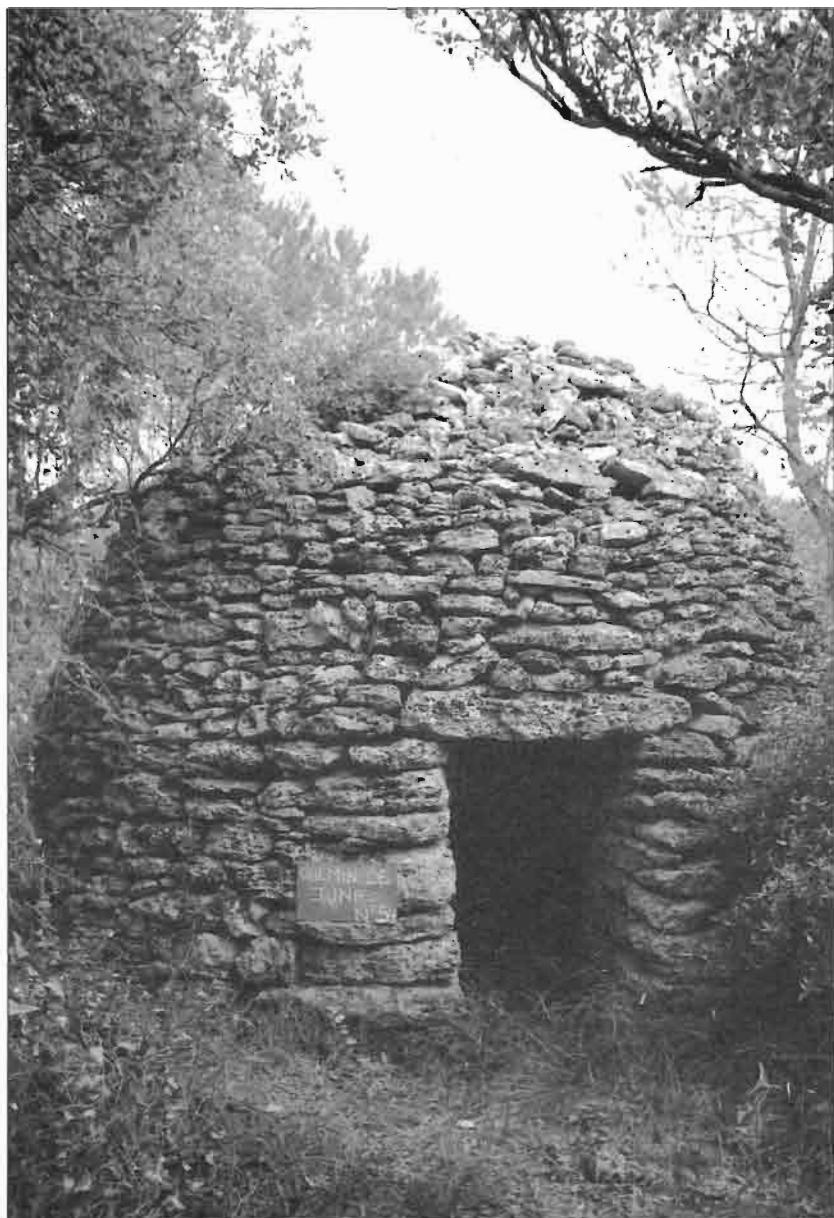
Solution de continuité entre murs et toit

1



1. Plan extérieur semi-circulaire, rectiligne en façade. Aucune discontinuité entre parois et toiture.
Ouverture : Pieds droits et linteau horizontal monolithe en pierre taillée.
Ouverte à l'air libre.

2



2. Plan circulaire extérieur. L'intégralité du specimen est en lauze non taillée.
Porte : Linteau monolithe simple. Plan intérieur circulaire.
Mérite une sauvegarde étroite. Specimen splendide de pureté.

3



4

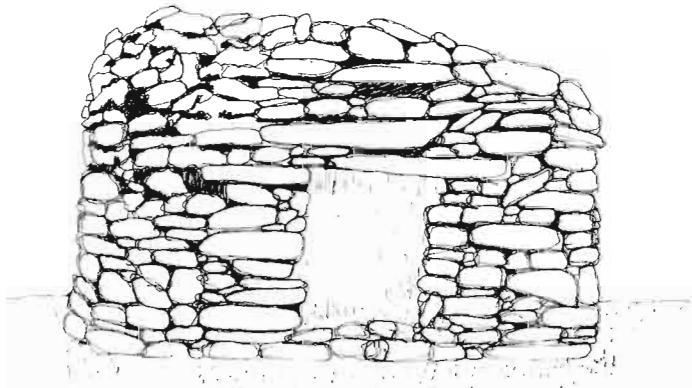


3. Plan extérieur pseudo circulaire. Mauvais état d'entretien : conservation par végétation tentaculaire de lierre. Specimen très intéressant : ouverture à linteau monobloc cintré et taillé. Réemploi raisonnable. Inscription datée : 1854. Pieds droits en lauzes brutes. Mérite une vraie restauration.
4. Plan extérieur quadrangulaire ou pseudo circulaire. Parois fortement délabrées. Surélévation en dôme délabré. Construction très rudimentaire. Ouverture : double linteau horizontal surmonté d'un arc brisé de décharge.

PLAN EXTERIEUR QUADRANGULAIRE, PSEUDO-QUADRANGULAIRE, OU MAL DEFINI

- Forme cubique ou sub-cubique
- Générale insertion dans la muraille d'épierrement

1



2



3



1 à 7 : caractéristiques identiques :

- Formes massives et frustes
- Plan extérieur sommairement quadrangulaire, tendant au carré
- Aucun système de fermeture
- Uniformité de la construction en lauzes d'épierrement
- Linteau monolithique simple ou double, constitué d'une ou deux lauzes brutes de grand format
- Simplicité du style architectural (faiblesse de la hauteur de l'encorbellement)

Sauvetage à faible coût justifié, pour le témoignage apporté :

- de leur ancienneté,
- du bas niveau social du constructeur (qui en a également été propriétaire) sans l'intervention d'un maçon
- du médiocre entretien dont elles ont bénéficié depuis leur construction. Ce type de spécimen pourrait se définir comme "la cabane du pauvre" (paysan)

4



5



6



7



8

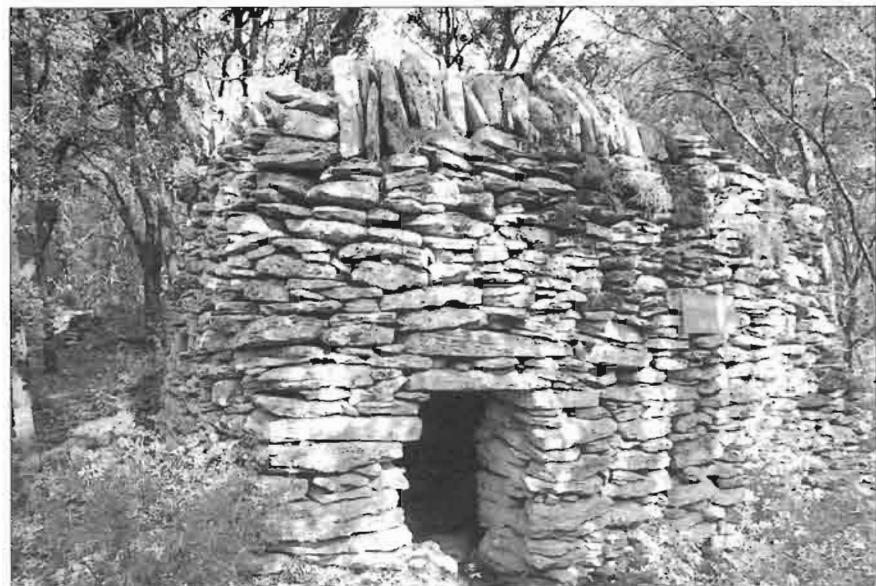


8 bis



8. Photo prise en 1974. Linteau monolithe grossièrement taillé.

8 (bis). Photo prise en 1985. En 11 ans, la cabane - carrière a perdu son toit, et les lauzes ruinées ont été évacuées à d'autres fins de maçonnerie moderne.



9



10

9. Specimen de forme générale identique aux précédents avec cependant quelques particularités :
- ouverture basse excentrée vers la gauche dans le mur de façade
- l'encorbellement du toit est souligné par un alignement de claveaux verticaux
- ouverture : double linteau horizontal allégé au centre.

10. Specimen fruste à plan extérieur indéfinissable :
- amorce de dôme ruiné
- ouverture : linteau monolithique surmonté d'un arc brisé de décharge
- invasion végétale prononcée



11



12



11. Seul specimen de deux cabanes géminées, chacune de dimensions très réduites.

Toit plat de lauzes horizontales. Pas d'encorbellement. Linteau monolithe, brut.

12. Specimen sans plan extérieur nettement défini : rectiligne en façade, ovaloïde par ailleurs.

Noter : 1. L'utilisation de l'affleurement rocheux calcaro-argileux pour l'assise d'un mur et l'économie subséquente de maçonnerie.

2. L'utilisation de la pierre taillée pour le seul encadrement de l'ouverture.

Linteau monolithe horizontal taillé.

Economie (ou manque de moyens) pour monter de même le chaînage angulaire des murs.

13



14



13. Cabane "retapée" récemment (avec plus ou moins de bonheur) et transformée :

- Plan extérieur rectangulaire.
- Ouverture : - Pieds droits en appareillage isodome de dalles taillées et maçonnées.
- Linteau-auvent fait d'une grande lauze brute fixée en porte à faux.
- Faîte du mur de façade consolidé au mortier de ciment.
- Toit à double pente charpenté de lauzes jointives au mortier.
- Banquette de repos à gauche du seuil (montage d'une dalle brute horizontale reposant sur deux lauzes verticales).

Cette cabane, la seule dans le terroir utilisée comme habitat semi permanent, représente le type de transition vers le "mazet" entièrement maçonné.

14. Type de mazet aubaisien

III. IDENTITÉ DE L'HABITAT DE CABANES AUBAISIEN

A. RÉPARTITION TERRITORIALE ET LOCALISATION DANS LE PAYSAGE RURAL ACTUEL

A première vue, la répartition paraît très inégale et inspirée par un logique quelque peu déroutante. L'ensemble des 104 cabanes répertoriées est localisé dans 19 quartiers ou lieux-dits cadastraux et grossièrement ordonné selon six grands ensembles concentriques à l'agglomération urbaine et six principales directions cardinales : 19 au N ; 11 au NE ; 8 à l'Est ; 20 à l'Ouest ; 26 au S-SE et 11 au Sud Ouest du terroir. Si la zone dépressionnaire miocène de Liverna et les vallonnements méridionaux en sont totalement dépourvus, la concentration est par contre plus forte dans la moitié Nord où sont localisés près de 62 % de ces édifices. Il s'agit là d'une adaptation à la géologie des retombées de l'anticlinorium de la Vaunage où les séries alternées des calcaires et calcaromarneux hauteriviens et valanginiens affleurent partout. Les surfaces ondulées offrent un mélange de sols détritiques et de caillasse facilement clivable en lauzes qu'il faut arracher manuellement ou à l'explosif puis rejeter sur les marges de l'espace destiné à la culture.

En regard du noyau urbain qui occupe une position subcentrale au sein d'un territoire très grossièrement circulaire (dont les rayons irréguliers auraient de 1,7 à 2,1 km dans la partie nord et de 2,7 à 3,7 km dans la partie méridionale (avec une pointe extrême de 4 km dans le "bec de canard" formé au Sud Ouest par les confins de la cluse du Vidourle enserrant le "Devès" de la Roque et la limite administrative communale du village de Junas), 40 % de l'habitat de cabanes est situé à moins de 1 200 mètres. Par ailleurs, en dehors des confins territoriaux Nord et N.O. de Junas et Congénies où une douzaine de cabanes sont épargnées dans les collines boisées, le reste de cet habitat est entièrement localisé largement à l'intérieur des limites communales, puisque à une seule exception près, il est situé à moins de 2,7 kms du village.

L'éloignement n'apparaît pas ainsi comme le critère déterminant d'une fonction de relais, d'annexe du siège villageois de la ferme ou d'abri temporaire que les spéculations intellectuelles de spécialistes avancent en se référant à une logique primaire. En effet, quel intérêt de construire un abri, solide certes, mais de dimensions suffisamment dérisoires pour en interdire une occupation permanente (selon nos critères d'homme de fin du XXe siècle!) alors que l'on se trouve, dans la plupart des cas, à moins d'un quart d'heure de marche du village et moins de 10 minutes si l'on est aiguillonné par l'imminence d'un orage et l'on veuille mettre à l'abri le troupeau de moutons ou l'attelage ? Ainsi posée en termes de relativité des distances, la question n'appelle pas de réponse satisfaisante, mais ouvre au contraire d'autres horizons hypothétiques d'interprétation.

Suite à l'analyse de la macro-distribution au sein du terroir, penchons-nous sur la répartition sectorielle détaillée de cet habitat, sorte de micro-répartition où la parcelle joue le rôle de support élémentaire.

Les cabanes s'inscrivent toutes dans le cadre, souvent matérialisé par un pierrier ou une haie vive, d'une parcelle privée. Ainsi les communaux recouverts de garrigue xérophile, de bois ou de landes à thym et cistes, sont généralement vierges de cabanes, tout comme de murailles ou clapas d'épierrement. L'exemple le plus parfait est donné par les garrigues du Devès et de la Roque à l'extrême S.O. du territoire. A cela, deux énigmatiques exceptions (dont l'une de très belle facture) sises sur les communaux des Garrigues de Rouvignargues et de Romarin (n° 46 et 47) dans un écrin steppique de garrigue à chênes yeuses et broussailles faiblement parcellisé, qui n'a jamais pu servir à d'autres fins que de parcours au petit bétail. Ces édifices, dont la construction ne doit pas remonter à plus de deux siècles, n'ont apparemment jamais eu de fonction directement relationnée à l'agriculture. A l'élevage ovin ? A la sériciculture ? A la fabrication de charbon de bois ? Cette question pourrait éventuellement trouver réponse dans la fouille archéologique du site tout aussi bien que dans le processus historique local qui a conduit celles-ci, par essence objet d'appropriation privée, dans le parcellaire du domaine communal.

L'extension de la plus grande partie de cet habitat rustique se situe dans un même type de paysage cadastral tor-

turé d'un fouillis de parcelles minuscules ignorant de la moindre harmonie directionnelle, témoignage d'une très forte et ancienne anthropisation de l'espace rural. Au sol, celles-ci sont matérialisées par des kilomètres de clôtures de pierre sèche, empilée - ce que les plans cadastraux rapportent très rarement (pas du tout dans le cas d'Aubais) - jalonnées d'une multitude de cabanes façonnées selon d'identique technique d'empilement ordonné, auxquelles elles s'adossent ou s'encastrent dans la plupart des cas. Ces structures sont aujourd'hui dans un état de total abandon, synonyme de délabrement d'autant plus avancé que la rurbanisation de la commune s'accélère. Abandon simultané à celui, de plus en plus systématique, de cette zone à la friche, plus particulièrement au Nord du village. La comparaison des photos aériennes de ce secteur entre 1960 et 1986 (Voir planche H.T.I.) montre à quel stade de dégradation agricole on est parvenu, mais paradoxalement met en relief les clapas d'épierrement au sein desquels gisent enfouies sous la végétation ou ruinées, quelques cabanes anonymes. Magnifique paysage anthropique entièrement construit, dont l'anarchie du cloisonnement procède de trois causes essentielles : l'adaptation aux irrégularités déclives du relief, l'acharnement et la limite de l'effort humain à le construire avec la seule aide d'un outillage dérisoire et primitif ne permettant l'aménagement par épierrage que de médiocres superficies, enfin le poids réducteur de la dévolution successorale, accélérateur du morcellement foncier.

Plus denses dans ces zones Nord et Ouest, les cabanes attestent d'une vigueur marquée de l'occupation passée des maigres sols de garrigues : quartier du Pioch et Garrigue Plane (17 cabanes ; de la Gardie (16) ; de Valcroze (11) ; des Garrigues de la Roque et du Cros de Fave (10).

On notera l'extrême dispersion de cet habitat : sur l'ensemble du terroir, la distance séparant les deux cabanes les plus rapprochées dépasse tout de même 50 mètres. Hormis cette exception, l'éloignement interindividuel n'est jamais inférieur à 100 mètres. Peut-on voir dans cet isolat l'un des aspects d'un individualisme paysan inscrit dans les mentalités autant qu'il l'a été dans le paysage ?

Dispersion et isolement sont donc les caractéristiques cardinales de l'habitat vernaculaire aubaisien aujourd'hui observé. Voyons comment elles pourraient être la résultante d'une constante historique voire préhistorique ou le fruit d'une évolution historique récente ?

B. SITE ET SITUATION DES CABANES DANS LE PARCELLAIRE

Aujourd'hui, nous l'avons déjà mentionné, 5 485 parcelles découpent les 1 179 ha du territoire aubaisien, soit une superficie individuelle moyenne de 21 à 40 ca et de 22 à 27 ca si l'on prend seulement en compte les superficies du parcellaire agricole. Exiguïté certes multiforme, mais plus accentuée dans les secteurs de forte implantation des garrigues que dans les zones alluvionnaires ou de dépressions de la rive gauche du Vidourle et de Liverna où l'on n'en recense point. L'apparente adéquation de la cabane à son implantation dans les garrigues caillouteuses et collinaires, boisées ou non, comme l'illogique rapport des distances la séparant de l'agglomération urbaine, exige que l'on se penche sur les rapports existant avec le réseau des chemins vicinaux et pistes de desserte.

Le pointage cartographique de leur localisation permet deux remarques :

1. D'une façon générale, ce micro-établissement rural est construit à l'écart du réseau vicinal. Lorsqu'une parcelle agrémentée d'une cabane possède l'un de ses côtés limitrophe d'un chemin vicinal, celle-ci est toujours construite sur le côté opposé à ce chemin, ou à une distance qui l'isole notoirement de celui-ci.
2. Au niveau de la parcelle individuelle, la cabane ne tend guère à se différencier et à se dégager nettement de la muraille d'épierrement d'enceinte totale ou partielle. 69,5% d'entre elles sont dans ce cas alors que 24 seulement (26%) sont mises en évidence au sein de l'espace de culture, sans toutefois y occuper une position centrale ou axiale.

Que retirer de ces observations ? Seulement une preuve formelle mais un peu caricaturale d'individualisme et de discréption paysanne inscrite au sol ? Une dernière observation s'articulant autour de la localisation de la cabane concerne l'orientation de l'ouverture. Est-elle le révélateur complémentaire d'une éthologie individualiste, d'un com-

portement religieux lié aux forces telluriques, ainsi que certaines hypothèses l'ont avancé en d'autres lieux, ou plus simplement d'une praxis ordonnée vers la recherche d'une protection ou d'un bien-être relationné avec les éléments naturels : vent, soleil, eau ?

Massive, sans autre ouverture qu'un orifice d'entrée relativement minuscule (de hauteur moyenne de l'ordre du mètre et de largeur ne dépassant jamais 70 cm) permettant tout juste à un homme de moyenne stature d'y pénétrer accroupi ou courbé, la cabane est une cavité semi obscure. Les impératifs techniques ont dû jouer avec les sujétions naturelles du relief, de l'ensoleillement, de la ventilation, pour que cet habitat réponde au minimum aux normes fonctionnelles élémentaires d'habitabilité, les principales d'entre elles, après l'espace vital, étant l'éclairage et l'exposition aux intempéries.

Les vents dominants sont en premier lieu le Mistral, de direction Nord-Sud, le Cers qui parvient jusqu'à notre région entraînant depuis l'ouest des nuées atlantiques et le Marin aux humides souffles méditerranéens rarement dévastateurs à l'image de ceux du Mistral de direction contraire. L'exposition des cabanes prend largement en compte ces orientations cardinales : sur les 85 unités dont l'entrée est identifiable, aucune n'est orientée au Nord. Par contre, l'exposition au Midi est privilégiée : 38 cabanes (41,3% du parc) l'ont adoptée ; au Levant et au Sud Est, 20 ; au couchant et au Sud Ouest, 21. D'autres orientations rencontrent une bien plus modeste faveur : au Sud-Sud Est et Sud-Sud Ouest, 2 unités pour chacune d'elles, et 2 unités enfin pour le Nord-Nord Ouest, ces dernières représentant l'exception à une règle où logiquement le Sud et l'Est prédominent (carte p. 82). Il existe donc une parfaite adéquation des contraintes naturelles et physiques et du milieu climatique avec l'instinct et l'intuition paysans pour y parer. Mieux encore : lorsque la cabane est exceptionnellement agrémentée de quelque minuscule orifice d'aération, hublot ou autre "fenestroun", celui-ci est en général ménagé dans le mur opposé à l'entrée ou celui exposé au couchant. Le souci de ventilation est donc évident, surtout lorsque l'édifice a été conçu pour renfermer un foyer central.

Ce volet analytique ne laisse aucune place à l'idée que la cabane de pierre sèche - au moins dans le microcosme aubaisien - ait été originellement construite comme support matériel de quelque culte cosmique ou magico-tellurique primitif ainsi que l'ont laissé entendre quelques échafaudages hypothétiques hasardeux. Certes, les fractures de l'Histoire lui ont épisodiquement délégué parfois un rôle religieux pour lequel elle n'était point faite, auquel elle n'était point adaptée. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, ce lieu de vie a pu se transformer, à la sauvette, en lieu de culte, ainsi que nous le verrons plus loin ; mais, phénomène passager, évanescant, il n'a altéré en rien sa conception traditionnelle ni réorienté son architecture.

Un doute subsiste cependant : édifice lourd, massif, construit sans liant ni fondation de sous-sol, la cabane de pierre sèche s'avère d'une fragilité extrême et s'il est difficile d'en évaluer exactement la durée de vie, on peut estimer qu'elle ne dépasse pas en général deux siècles dans de bonnes conditions d'utilisation et d'entretien. Cette estimation repose uniquement sur les quelques rares données écrites, dans la pierre ou le document d'archive étranger à Aubais. Ici, l'absence de fondations garantes de la survie archéologique de l'édifice disparu représente une lacune profonde pour l'identification de l'origine de la construction.

Lorsque aujourd'hui nous nous trouvons face à une cabane vierge de toute inscription, rien ne nous autorise à penser qu'elle a été "fabriquée" 80 ans, un, deux ou trois siècles plus tôt. La fouille archéologique n'a révélé jusqu'à présent aucun indice dépassant une longévité biséculaire, alors qu'elle autorise une datation plus précise et plus lointaine pour des vestiges de "fonds de cabanes" enfouis depuis plus de deux millénaires. En outre, en admiration devant notre belle cabane "vivante", sur pied, nous pouvons nous interroger sur la place qu'elle occupe dans la durée, c'est-à-dire sur l'existence d'un ou plusieurs édifices antérieurs au même endroit, dont elle serait, sur le même emplacement ou un site voisin, l'héritière du même matériau réemployé de lauzes, ne portant aucun signe ou marque artisanale d'identification (traces de mortier, de coupures de refend, de sceau ou marque de bâtsisseur, etc.) que la pati-

ne naturelle du calcaire uniformise en grisâtre, faisant disparaître au bout de quelques années seulement la belle teinte rougeâtre de l'oxyde ferrique, témoignage d'une récente exposition à l'air (extraction du sol ou déplacement).

Ceci dit, avec toutes sortes de précautions d'usage, essayons-nous, avec l'utilisation critique des quelques éléments tangibles en notre possession, à une datation du parc immobilier des cabanes aubaisiennes.

C. LE MONDE RESTREINT ET AMBIGU DES INSCRIPTIONS MILLÉSIMÉES

Sans doute, telle cabane observée aujourd'hui n'a-t-elle pas le même aspect, les mêmes formes que celle (s) qui a (ou ont) pu la précéder au même endroit dans un passé plus ou moins lointain et dont on ignorera toujours le nombre. C'est pourquoi l'on doit évoquer ce passé multivarié tout en faisant abstraction de son existence dans l'étude des cabanes actuelles, la lecture et l'interprétation des inscriptions ou graffiti pariétaux que l'on peut encore y relever.

Ceux-ci fournissent des informations directes sur la cabane en place. Cependant, encore faut-il prendre quelques précautions d'identification : dans le cas du n° 43 (photo n°7 p. 50) quartier des Pins, le linteau monobloc parfaitement taillé en arc cintré repose sur des pieds droits faits de lauzes brutes grossièrement empilées : dysharmonie architecturale immédiatement perceptible. D'autre part, ce linteau porte, gravée en son centre, d'un graphisme très soigné, la date de 1854, œuvre d'un artisan tout à fait expert, d'une extraction tout autre que rurale. Ce constat ouvre le champ de plusieurs hypothèses, tout en ébranlant une évidence : la cabane n'a vraisemblablement pas été construite en 1854 sur un site vierge. A partir de là on peut supposer que :

1. La cabane a pu être construite très postérieurement à 1854 avec réemploi d'un linteau provenant d'une autre construction de pierre taillée datée de cette année là et mis en place sur cet édifice rustique pour le renforcer et l'agrémenter de sa forme élégante et par la même occasion, d'une date l'authentifiant plus ancien.
2. La cabane a effectivement été construite en 1854 avec réemploi du linteau dans le même cas de figure que précédemment, mais les chiffres en écriture gothique l'authentifiant ont pu être sculptés sur la face lisse et vierge du linteau, en fin de construction,
3. La cabane peut avoir une origine antérieure à 1854 et l'inscription sculptée cette année là seulement, en commémoration de quelque événement singulier ayant particulièrement motivé son propriétaire.

Bien d'autres cas de figure pourraient être échafaudés (12) ... On constate par là avec quelles précautions on doit considérer les inscriptions chiffrées en dehors des cas où les graffiti relèvent d'une nette inspiration fantaisiste.

Sur l'ensemble du lot, 13 cabanes inventoriées portent des inscriptions chiffrées et/ou onomastiques ; 3 d'entre elles des glyphes pariétaux intérieurs, et une seule - ci-dessus évoquée - une date sculptée sur le fronton d'entrée.

En dépit du caractère aléatoire des graffiti datés, 40 inscriptions chiffrées s'étendent (si l'on étude deux IIII et 1999 incongrus) de 1704 à 1954 avec une nette prédominance pour des dates situées dans la 2ème moitié du XIXe siècle.

(12) *En particulier l'ultime remarque émanant d'un spécialiste de l'archéologie de la pierre taillée pour qui l'authenticité du millésime gravé et du linteau cintré ne font aucun doute.*

La solide argumentation avancée repose sur une observation minutieuse de l'environnement de cette cabane ainsi que celles de ses voisines intégrant pour leur encadrement d'ouverture des moellons taillés, certainement issus d'anciennes carrières de calcaire coquiller ou calacro-marneux d'immédiate proximité dont l'exploitation a été définitivement abandonnée lors de la première guerre mondiale.

L'interprétation de Jean Claude Bessac s'exprime ainsi : la cabane N° 43 millésimée 1854, de facture architecturale esthétique et harmonieuse, paraît l'œuvre soit d'un carrier professionnel, soit d'un paysan-carrier occasionnel, profession polyvalente relativement fréquente au sein des terroirs où l'homogénéité d'affleurements rocheux permettait l'exploitation de carrières. Le style des chiffres du millésime autorise l'archéologue de conclure formellement sur l'époque à laquelle il aurait été ciselé, et partant sur les qualités techniques spécifiques du maître d'ouvrage, révélatrices de l'art d'un carrier funéraire.

Ce problème apparemment réglé appelle cependant un questionnement subséquent plus difficile à trancher : le paysan-carrier a-t-il construit cette cabane sur sa propre parcelle, épierrée par ses soins, ou bien a-t-il exécuté un contrat de cabanaire pour le compte d'un tiers villageois inexpert dans cet art ? L'exiguïté dudit habitat ferait plutôt pencher pour le premier cas d'espèce, mais la question restera posée aussi longtemps qu'un document d'archive ne vienne miraculeusement apporter une réponse nette et définitive.

MILLÉSIMES INSCRITS :	Epoque	1ère moitié	2ème moitié
	XVIIIe siècle	3	1
	XIXe siècle	9	13
	XXe siècle	16	1

Quels enseignements retirer de l'examen de ce tableau ? D'abord l'occupation ou la fréquentation de ces lieux de vie agrestes a été intense et continue tout au long du XIXe et du XXe siècle jusqu'à la guerre de 1914-18. Postérieurement à ce conflit mondial, la fréquentation de cet habitat champêtre isolé chute rapidement, en même temps qu'en décline et disparaît la construction nouvelle. C'est le début de l'ère d'abandon, prélude aux démolitions vandales et aux actes criminels actuels. C'est, parallèlement, l'âge d'or de la construction du mazet.

Arrêtons nous sur les 4 dates les plus anciennes, émanant toutes du XVIIIe siècle : 1704 - 1709 - 1744 et "1780 an 9". Elles ont été relevées sur les murs de deux cabanes seulement du même quartier de Valcroze, trait d'union collinaire entre les villages d'Aubais et de Junas. Les deux premières sont significatives d'une époque troublée où l'épopée camisarde avait pris la région pour théâtre. Jean Cavalier affrontait les troupes de Firmacon et de Villars à Nages en octobre 1703 et Aubais fut le siège d'une rencontre entre les bandes de Cavalier et un détachement de Firmacon à la Combe du Bon Temps (aujourd'hui Cros de Fave) à la fin de cette même année là. Ce début du XVIIIe siècle fut marqué par une traque accentuée des religionnaires de la RPR qui représentaient grosso modo la moitié des quelques 1 600 habitants d'Aubais. Ces dates inscrites dans deux cabanes d'un quartier boisé et "secret", propice refuge du fugitif traqué bon connaisseur du terroir, peut contribuer à les considérer comme authentiquement historiques. D'autant plus que l'une d'elles est associée au patronyme d'Arnaud que la chronique locale de l'époque (13) signalait comme religionnaire convaincu.

Si des dates relatives au XVIIIe siècle ne se lisent pas en plus grand nombre sur les murs des cabanes, il faut en attribuer la raison à la cohabitation entre "ceux de la religion" et catholiques, jusque là jamais remise en question depuis la révocation de l'Edit de Nantes. Situation apaisante au sein d'un village réputé dur et agité, entretenue par l'arbitrage tutélaire du seigneur d'Aubais, le marquis de Baschi, ancien huguenot conservant pour ses anciens corréligionnaires un fibre conciliatrice.

On reconnaît à la plupart des glyphes patronymiques inscrits à l'unisson des dates explicites du XVIIIe siècle, une extraction protestante : Arnaud (déjà cité), Bousquet, Roussel, Bosc, Salager... Les patronymes catholiques griffonnés sont plutôt associés aux dates sans résonance historique particulière, jalonnant le XIXe siècle : Clémence Lombard, Guillaume Bertrand, Bouet, Seguin, Canonge, Fabre. Si la plupart d'entre eux sont éteints en cette fin du XXe siècle, ils restent cependant encore présents dans la mémoire populaire et d'autres, par contre, restent très vivaces.

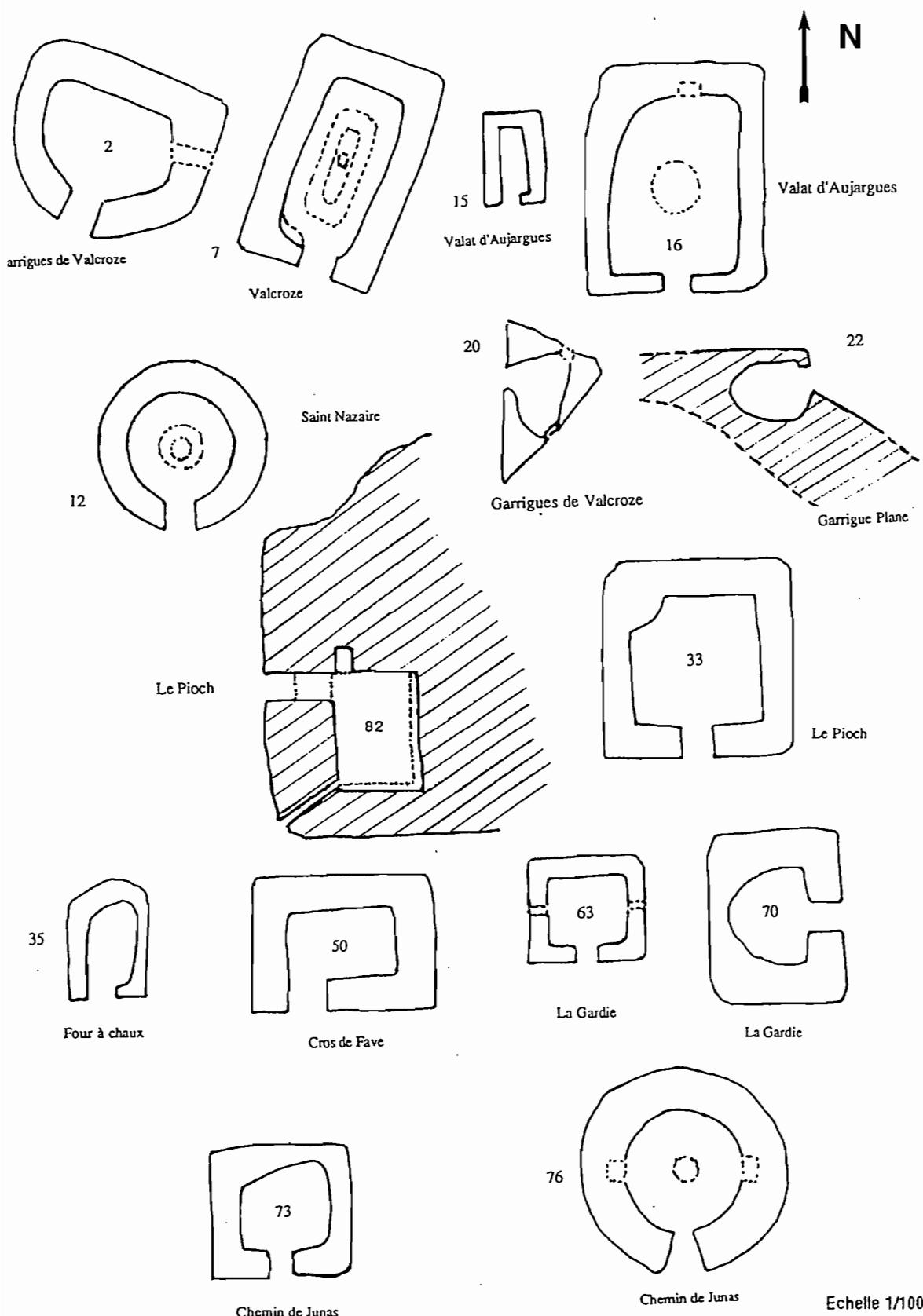
En conséquence, l'ensemble des dates relevées nous renseigne sur la dernière période de construction des cabanes, sur l'ultime génération débouchant brutalement sur leur extinction mais qui a connu la conception d'une pléiade de très beaux spécimens architecturaux à dôme troncôniqe spécifiques d'Aubais et de cette sous-région du Languedoc Oriental, se singularisant, dans l'espace, du style "borie provençale" et dans le temps, de la hutte basse en forme d'igloo, caractéristique traditionnelle des cabanes " primitives", au sujet desquelles il est si difficile de se prononcer quant à leur longévité et la périodicité de leur renouvellement.

D. L'UNIVERS DES FORMES (Carte H.T.2)

La géométrie architecturale des cabanes, la faible diversité des plans sommaires, la variété de l'esthétique des formes externes ignorent complètement un quelconque déterminisme géographique, sans doute à cause de la

(13) E.G. Léonard : *Mon village sous Louis XV*. op. cit.

PLANS (EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR) ET ORIENTATION TYPES
DE QUELQUES CABANES D'AUBAIS

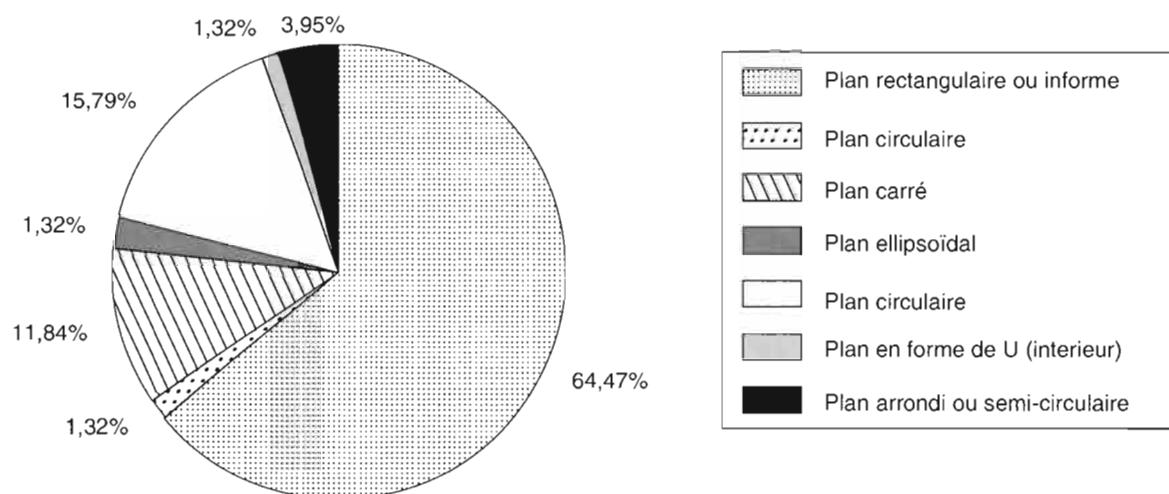


relative uniformité stratigraphique et lithologique du matériel trouvé sur place. Massivité, lourdeur et exiguité, nous l'avons déjà noté, caractérisant en général ces "monuments" rustiques.

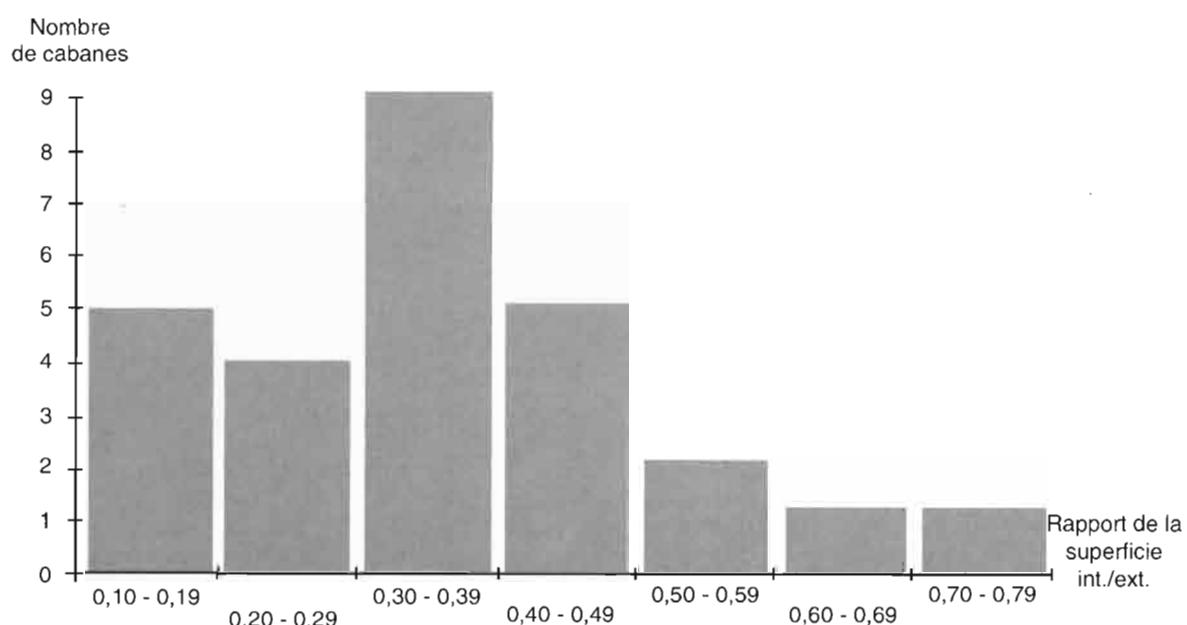
Massivité et lourdeur des formes : les dimensions extérieures des cabanes ne dépassent presque jamais 4 mètres de côté (une seule exception de 6,5 m x 4), plus généralement 2,80 à 3 m, pour une élévation supérieure seulement de quelques dizaines de centimètres. Les tailles tridimensionnelles les plus généralement relevées sont : 2,50 x 1,80 et 2,80 en hauteur, lorsque, dans le meilleur des cas, toit ou dôme ne sont pas scalpés. La plus haute cabane atteint 4,5 mètres de hauteur intérieure (photo 1 p. 20).

De cette massivité, corollaire de la faiblesse des dimensions extérieures, découle naturellement une exiguité intérieure de la "cellule" habitable dont on peut sans peine imaginer le volume laissé par l'épaisseur, relativement importante en proportion, des murailles.

Proportions des cabanes selon leur plan extérieur



Rapport de la surface habitable à la superficie extérieure des cabanes



D'une manière générale, la cabane type paraît conçue pour permettre à 4 personnes de petite taille et corpulence, de se tenir debout et serrées, sans possibilité de se mouvoir ni d'étendre les membres. L'ouverture, haute en moyenne de 1 m à 1,20 m, large de 0,70 m, permet tout juste le passage d'un adulte courbé en deux ou au mieux, effaçant la tête. Grosso modo, l'espace volumétrique du lieu de vie est celui d'une tente de camping ordinaire de 4 places.

Cependant, la relative amplitude et la géométrie régulière des formes extérieures peuvent induire en erreur quant à l'ampleur de l'espace intérieur du fait de l'irrégularité des murs et de la maladresse architecturale : tel édifice de plan extérieur carré peut offrir un plan intérieur circulaire, curviligne, elliptique, quadrangulaire ou... informe. Sauf dans quelques cas isolés d'édifices que cette régularité permet de qualifier comme récents, il n'y a pas nécessaire correspondance concentrique entre plans extérieur et intérieur (cf. cabanes n° 2, 20 et 21 (Garrigue de Valcroze) n° 7 (Valcroze) n° 16 (Valat d'Aujargues) n° 35 (Four à Chaux) n° 42 (Les Pins) n° 66 et 68 (Valcabrière) n° 73 (Chemin de Junas) n° 82 (Le Pioch). Le n° 20 est tout à fait caractéristique : d'un plan extérieur triangulaire scalène auquel correspond un intérieur au dessin totalement informe. La concordance planimétrique apparaît plus rigoureuse dans les cabanes carrées à dôme troncôniqe : le raffinement y est perceptible aussi bien dans l'emboîtement des plans que dans l'appareillage régulier et l'élégance des formes. A la diversité planimétrique correspond une diversité moins vaste de l'aspect extérieur. L'aspect général de ces "architectures de la solitude", selon une heureuse expression de A. Cablat (14) est la simplicité alliée à une grande uniformité des techniques de façonnement. Sur les 12 principaux types de formes distingués par cet auteur dans le département de l'Hérault, en continuité frontalière avec le terroir aubaisien à l'Est du Vidourle, on en retiendra cinq seulement correspondant aux cabanes sises sur celui-ci (Fig. p. 43).

1. La construction quadrangulaire sans coupole est la plus répandue, concernant près de 65% des cabanes. Le linteau peut être monolithe simple, double, triple (type 7) ou même quadruple, allégé au centre (type 6).
2. Le type circulaire ou semi-arrondi est également très répandu mais ne concerne que 20% environ des édifices. La cabane rappelle la hutte primitive de type "igloo". Le linteau est généralement monolithe, l'aspect est très massif.
3. La construction quadrangulaire surmontée d'une petite coupole-dôme.
4. La cabane de base carrée à grande coupole obusoïde. Le linteau peut revêtir des aspects très divers, de la dalle monolithique jusqu'à l'arc de décharge à claveaux, expression d'une complexité fort élaborée. Aubais possède 3 magnifiques exemplaires de ce type que l'on pourrait honorer du titre de "monument agreste".
5. La cabane sans forme définie, sorte d'abri ou de cache encastrée dans un mur d'épierrement ou partiellement taillée ou évidée dans la roche en place. Quatre exemplaires parsèment le terroir.

Aucun de ces types de construction ne privilégie tel ou tel quartier ou secteur territorial. Le mélange des genres est absolu, interdisant toute amorce de déterminisme géo-historique.

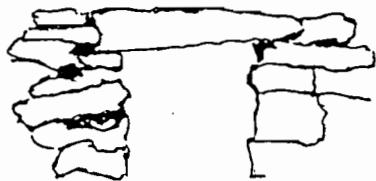
Par contre, la diversité est mieux représentée si l'on focalise les seuls aménagements de détail agrémentant la construction. Au premier rang de ceux-ci, se rangent les ouvertures. Chaque cabane n'en comporte qu'une seule, principale, permettant l'accès intérieur ; quelques unes d'entre elles possèdent un ou deux orifices secondaires ménagés dans l'épaisseur des murs.

Le principal signe distinctif de la cabane, après sa silhouette générale déjà évoquée, concerne le linteau soutenant la masse rocheuse maçonnée au-dessus de la porte d'accès. Six principaux types de la classification Cablat (15) peuvent être identifiés à Aubais ; un 7ème type s'y trouve totalement inédit :

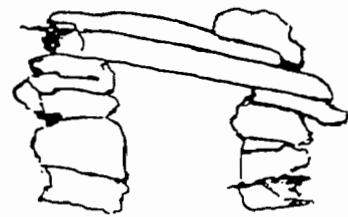
(14) A. Cablat. *L'architecture rurale en pierre sèche de l'Hérault. Revue de l'architecture populaire et anonyme. 1978 - tome 2. p. 43*

(15) A. Cablat. *op. cit. p. 45*

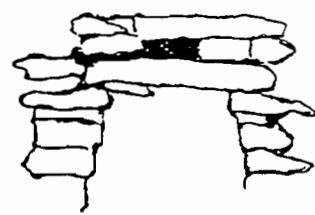
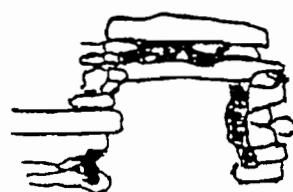
1. Le linteau horizontal monolithe simple, déjà évoqué, pré-domine (15 cas). Fait d'une immense lauze non équarrie ou d'un grand moellon mollassique taillé.



2. Le double linteau horizontal, fait de 2 lauzes, de dimensions à peu près identiques, directement superposées (2 cas).



3. Le double linteau horizontal allégé par un répartiteur de charge (3 cas).



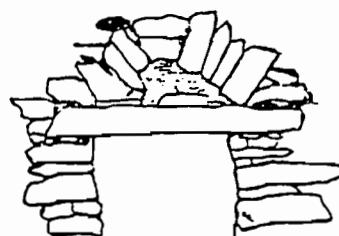
4. Le linteau monolithique horizontal simple ou double, surmonté d'un arc brisé de décharge s'appuyant sur une clé verticale (8 cas).



5. Le triple linteau horizontal (3 cas).



6. Le linteau monolithique horizontal, surmonté d'un arc de renfort de claveaux (1 cas) (planche p. 49 photo n°4).



7. Le linteau monolithique en plein cintre, en pierre de taille (1 cas atypique).



LES CABANES

L'ARCHITECTURE DU DETAIL

TYPE DES LINTEAUX - VARIETE DE STYLE

1



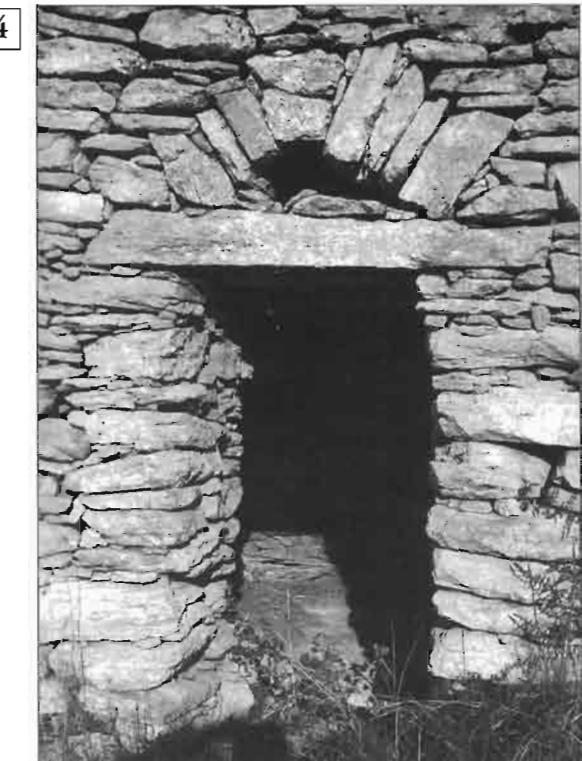
2



1. Appareil vernaculaire simple : linteau horizontal monolithique (une grande dalle calcaire brute)
2. Linteau horizontal double, allégé en son centre.

De bas en haut : - élément inférieur en pierre de taille de grandes dimensions

- vide intersticel
- élément supérieur : grande lauze brute
- arc de décharge triangulaire isocèle : deux lauzes laissant un vide faisant office de hublot



3. Linteau monolithe double en lauzes brutes :

De bas en haut : - gros élément fait d'une dalle brute
 - bâti fait de deux lits superposés de lauzes "tout venant"
 - long et mince élément supérieur de longueur identique au premier
 - arc de décharge triangulaire : deux lauzes ménageant un vide demi comblé de caillasse.

4. Appareil vernaculaire : linteau horizontal simple (dalle calcaire brute) surmontée d'un arc de renfort de claveaux (faits de lauzes brutes).

5. Appareil vernaculaire "primitif".

Triple linteau horizontal allégé au centre. Décalage de l'élément supérieur vers la droite de l'ouverture.
 Cet élément supérieur repose sur deux supports faits de deux lauzes brutes ménageant un astucieux fenestré quadrangulaire.

6



7



6. Linteau monolithe surmonté d'un arc de décharge triangulaire lui-même renforcé de claveaux.
Espace intersticiel bourré d'un empilement de lauzes de soutien.
Belle construction traditionnelle.
7. Linteau cintré. Bloc monolithe taillé en arceau, reposant sur pieds droits de lauzes brutes.
En fronton : inscription datée, 1854.



9



8

8. Encadrement d'ouverture fait d'un chaînage vertical de moellons taillés.
 - Linteau monolithique en pierre de taille?
 - Permet de donner à l'ouverture, de plus grandes dimensions.
 - Dysharmonie structurelle entre la pierre de molasse taillée et la lauze calcaire bioclastique de remplissage mural.
9. Vue intérieure d'une ouverture où la lauze brute empilée est associée à la pierre de taille.
Cette technique associative n'est pas complètement maîtrisée ; la lumière passe à travers la muraille.

LES VOIES D'ENTREE DE LA LUMIERE

10



11



10. Fenestroun rudimentaire quadrangulaire

Le processus de dégradation de la cabane est amorcé à partir de cette zone de faiblesse (rupture centrale supérieure du linteau)

11. Hublot-œil de bœuf (noter la forme arrondie, exceptionnelle). Il pourrait s'agir du réemploi d'une sculpture arrachée à quelque ruine de chapelle, de monastère ou de château...

12



13



12. De la cabane ruinée, seuls subsistent l'encadrement de porte (noter les pieds droits et le linteau monolithique en pierre taillée) et les neuf alvéoles d'un subtil aménagement intérieur.

13 et 14 Harmonie de la construction en voûte d'encorbellement de la coupole, et sa fragilité.

13. La lauze faîtière a disparu ; le processus de ruine va rapidement se développer.

14



14. La coupole est intacte, la lauze faîtière est en place, mais fendue.

Cette série de linteaux caractérise deux types de modèles architecturaux associés à deux faciès de la roche calcaire. Sans doute sont-ils édifiés en pierre sèche, mais celle-ci peut procéder d'une origine lithologique différenciée : la dalle brute de calcaire phonolitique (30 cas) et le moellon marno-calcaire ou mollassique coquiller taillé et calibré (11 cas). Ce dernier, taillé en moellons réguliers, peut être constitutif des jambages de l'ouverture d'entrée ou de l'ensemble de l'encadrement, linteau compris avec chaînage alterné de boutisses et panneresses dans lequel s'encastrent les lauzes brutes empilées de la façade. Tous les cas de figure se rencontrent : ensemble de l'encadrement de porte en lauze brute (30 cas) ; linteau en pierre taillée sur pieds droits en lauzes ; linteau en lauzes sur pieds droits en moellons taillés ; ensemble de l'encadrement en pierre de taille. Ils traduisent incontestablement une hiérarchie des valeurs économiques reconnues chez les maîtres d'ouvrage, la pierre de taille matérialisant la reconnaissance d'un degré supérieur d'aisance économique.

Les aménagements secondaires et de détail sont spécifiques de cabanes les mieux agencées architecturalement. Ce sont essentiellement des orifices de communication avec l'extérieur, "fenestrouns" (16) oculus ou hublots à double fin d'aération et éclairage. Neuf cabanes comportent un seul fenestroun carré de dimensions ne dépassant jamais 0,40 m de côté ; deux ont un oculus, l'un d'eux à l'arrondi parfait et magnifiquement ouvragé. Six autres cabanes sont dotées de deux ouvertures annexes chacune ; une autre prend le jour par le vide créé par l'arc brisé de décharge surmontant le linteau de façade, auquel échoit ainsi une double fonction. Près du tiers du parc de cabanes est ainsi doté d'un "regard" vers l'extérieur.

Les aménagements de détail sont constitués par les sièges ou banquettes de pierre courant au bas des parois intérieures ou quelquefois à l'air libre de chaque côté du seuil, soit sculptées dans la roche en place, soit plus généralement, faites d'un alignement de lauzes posées horizontalement sur des supports verticaux rocheux. Sept cabanes offrent encore la possibilité d'un délassement assis.

Dix-sept autres sont dotées d'alvéoles de rangement, minuscules placards dont les dimensions sont dans l'ensemble identiques à celles des fenestrouns, à ceci près qu'elles ne transpercent pas la muraille, leur profondeur se limitant à 0,25 ou 0,30 m. Dans ce type d'aménagement, on doit mettre en lumière l'exception de la cabane n° 42 (Cros de Fave : n° 12 p. 53) en partie ruinée, dont une paroi est totalement aménagée en cavités alvéolaires au nombre de 9, et disposant par ailleurs de 2 fenestrouns perçant les murs Nord et Sud. Un si grand nombre de cavités ne peut se concevoir construites à l'aide de lauze brute. Ainsi le parement interne du mur est-il monté en moellons taillés limitant les alvéoles.

Le dernier type d'aménagement porte sur le sol de la cabane. Ordinairement, celle-ci n'en comporte point : c'est la terre battue égalisée horizontalement par piétinement ou l'affleurement de la roche en place. Sur les 65 cabanes où le sol a pu être aperçu (c'est à dire pas complètement recouvert par l'amoncellement d'éboulis d'écroulement) 44 avaient un sol en terre battue sans aucun apprêt. Dans sept autres cabanes, l'affleurement de la roche en place a fait l'objet d'un apprêt d'égalisation avec, dans quelques cas, façonnement d'une grossière banquette. Enfin, trois cabanes ont reçu un pavage rapporté de lauzes identiques à celles constitutives des murailles, et deux derniers exemples ont un sol naturel mais le seuil a bénéficié d'un dallage.

Pour mémoire, signalons le seul cas, apparemment pseudo-authentique, de traces d'un foyer aménagé, correspondant à une paroi noircie de fumée ancienne (cabane n° 78, partiellement ruinée).

Toutes les cabanes étant ouvertes à l'air libre (à deux récentes exceptions près, de fermeture protectrice par porte de fer) il est difficile d'imaginer si elles étaient conçues à l'origine pour recevoir un moyen de fermeture. Il demeure exceptionnel (3 cas seulement) d'observer la trace d'une feuillure ciselée dans le chambranle qui en attesteraient l'éventualité. La porte n'était peut-être pas ressentie à l'origine comme une impérieuse nécessité protectrice :

- ou bien la protection des voleurs, rôdeurs ou autres chemineaux ne se posait pas en termes très contraignants de la vie quotidienne,

(16) *Fenestroun* = petite fenêtre en occitan provençal

- ou bien la protection contre les éléments naturels (froid et vents surtout) ne se posait pas en terme de nécessité impérative du fait de l'occupation brève, épisodique et diurne des lieux. Une occupation continue et permanente eût exigé quelque système mobile adapté de fermeture sur l'extérieur ressemblant à une porte. Or l'aménagement d'une porte suppose sa fixation au mur par des gonds et une feuillure périphérique de butée dont les pieds droits de l'encadrement conserveraient, encore aujourd'hui, la trace.

Cette constatation souligne encore la précarité d'utilisation de la cabane comme habitat d'appoint, au mieux comme habitat secondaire. Ceci nous entraîne nécessairement à une réflexion sur la fonction de la cabane et sa place dans l'habitat rural du microcosme territorial aubaisien.

Mais auparavant, examinons un dernier trait d'aménagement de l'environnement immédiat de la cabane.

Lieu de vie paysan, même s'il devait être modeste, provisoire et intermittent, la cabane, dès la fin de sa fabrication, est mise en valeur par un aménagement ou un simple apprêt de ses abords : esplanade en terre battue compactée en façade, allée conduisant jusqu'à l'entrée, matérialisée par deux alignements de lauzes fichées en terre verticalement, plantation de quelques fruitiers méditerranéens qui bénéficient de la fumure privilégiée de déchets domestiques : figuier apprécié pour son ombre tutélaire et sa récolte biennuelle, arbousier, amandier, abricotier, pêcher "de vigne", néflier ; arbres d'ornement ou de fraîcheur tels que le micocoulier, genévrier-cade, chêne rouvre ou cyprès. Le cyprès, dont 10 cabanes sont agrémentées, possède très certainement une signification symbolique particulière, éloignée du seul effet ornemental, que nous évoquerons plus loin.

IV - L'EVENTAIL OUVERT DES FONCTIONS SUPPOSÉES

A - DES ORIGINES AU XVIII^e SIECLE

Lourdeur des formes, simplicité du plan, exiguité, absence de fondations en sous-sol, construction sans mortier, absence de divisions intérieures, sont les critères permanents qui depuis le fond des âges, régissent cet habitat mineur de pierre sèche qui n'a jamais pu être honoré du qualificatif de maison. Son histoire remonte très loin dans le temps et les spécimens que nous pouvons aujourd'hui recenser à Aubais ne témoignent que de l'ultime fraction de cette tradition.

Bien qu'aucune fouille locale n'ait encore révélé l'époque à laquelle serait apparue sur le territoire aubaisien la première cabane, son environnement historique en est si riche, et les indices locaux si importants, qu'il apparaît selon toute vraisemblance de proximité à la lecture archéologique du paysage régional, que les cabanes de Fontbouisse et les habitats d'oppida de Nages, La Roque de Viou, La Liquière et autres Mauressip ou Ambrussum ont eu quelques répondants sur les aires de clapas des collines aubaisiennes voisines.

A son origine chalcolithique connue (Fontbouisse), la "maison" de pierre sèche ne ressemble à la cabane "moderne" que par la composition de ses murs réticulés et ses formes. Le toit est fait de matériau végétal périssable ; la charpente est soutenue par des poteaux fichés en terre dont on a pu retrouver les trous destinés à les recevoir. Cet habitat se révèle comme héritier d'une forme laïcisée du monument mégalithique à vocation funéraire, sacrée ou magico-culturelle de type dolmen, et assure la transition de la construction fragile entièrement constituée de matériel végétal ou animal périssable à la construction en dur plus "définitive" dont on peut encore retrouver les vestiges. Aubais se situerait à l'interface historico-géographique de la génèse de cet habitat. Le fait que la cabane actuellement identifiable comme dispersée, n'empêche en rien qu'elle ait pu connaître dans un passé protohistorique une ou plusieurs phases de groupement en "villages" que les clapas géants des Garrigues de Valcroze, du Valat

d'Aujargues, des Garrigues Planes et des Aires de Malissargues pourraient suggérer. Une densité reconnue de 20 à 25 clapas pour 100 km² du territoire macrorégional, d'après les estimations de J. Gascó (17) laisserait augurer que celui d'Aubais en comptât logiquement lui aussi au moins un, ce que corrobore l'observation aérienne (cf. la reproduction partielle de la photo FR 70/1960/150.1121). La cabane aubaisienne aurait donc connu d'anciens ancêtres du chalcolithique fontbuxien durant la période du Bronze final, dont il ne reste aujourd'hui, bien entendu, aucune trace *in situ* visible, mais qu'une fouille pourrait éventuellement mettre au jour.

Néanmoins, cette cabane "primitive" ne rappelle l'édifice "moderne" ou actuel que par le seul matériau qui en compose alors les murs. En effet, elle est plutôt construite groupée en "villages" à fonction défensive évidente, et prouvée par ailleurs, dont nous ont été légués les immenses pierriers ou clapas résiduels déjà mentionnés. Architecturalement, les murs quadrangulaires "en dur" étaient couverts par un toit végétal fait d'une charpente de branchages soutenue par des poteaux sur lesquels s'amoncelaient des faix d'herbes ou de feuilles d'étanchéisation. La superficie de l'emplacement au sol, supérieure à celles des cabanes actuelles, comme la forme du plan, fournissent le témoignage complémentaire de l'ignorance des techniques de construction en voûte en encorbellement ou par clavage.

Sans qu'une modification fondamentale d'ordre architectural soit intervenue, une nouvelle génération de cabanes a sans doute fait son apparition à Aubais au cours de la période de colonisation et de "pax romana" caractérisée par l'éclatement du groupement d'habitat et une certaine dispersion. Le terroir agricole connaît alors les premières ébauches de ce que la lecture actuelle du paysage parcellaire permet de discerner encore dans la forme des champs. Alors se serait constituée entre l'ager déjà céréalier des plaines du Vidourle et des bassins ou clairières de Liverna, Peysalle et Valat d'Aujargues, le saltus des coteaux de Valcroze, du Four à chaux, Les Pins, Fournus et Rouvignargues, et la sylva septentrionale des Garrigues Planes, Pergue, le Pioch, Valcroze et Lagardie, une première unité de production cohérente du territoire aubaisien, comme la première unité de son finage, mémorisé et marqué au sol par les repères des épierrements, par des bornes (menhir de la Pierre Plantée) et surtout par les premières ébauches d'un réseau de pistes qui deviendront autant de chemins de desserte (chemin de crête des Pins (18), chemin de Lagardie, carrefour vicinal de la Pierre Plantée, actuellement limitrophe du territoire de Congénies).

A l'époque gallo-romaine où s'affirme la formation d'un monde rural entièrement agricole et paysan, se mettent en place des structures agraires relativement élaborées, où la ferme apparaît l'appareil habitationnel dominateur autour duquel s'articulent des aires (auxquelles on ne peut encore donner le qualificatif précis de "parcelles") de culture et de défrichement. L'agrégat de ces zones, selon des critères d'homogénéité topographique (plaine - coteau - colline), s'ordonnerait par coalescence territoriale et cohésion socio-éthique en un pan homogène de l'œkoumène qualifié de terroir.

Les cabanes éparsillées dans cet espace anthropique en formation il y a près de 2 millénaires ne préfigurent-elles par la ferme languedocienne, c'est-à-dire le mas, siège isolé de l'exploitation agricole, environné de son espace foncier, moderne concrétisation des liens directs noués entre le paysan et sa glèbe ? Est-ce trop s'aventurer que d'avancer l'hypothèse que la douzaine de mas parsemant la campagne aubaisienne, mais plus particulièrement ceux de Foukart, Fontaube, Four à chaux, Fontfougassière, Carrière, Nouis, du Juge, de la Vieille, en situation stratégique à des carrefours vicinaux ou à des transitions de relief, pourraient occuper l'emplacement exact d'anciennes répliques mineures de cet habitat de type fonctionnel de grenier, cellier, ou cabane réserve de culture ? L'archéologie rurale a de beaux jours devant elle avant de trancher sur l'ancienneté originelle des mas.

Postérieurement à la domination romaine, il est à peu près certain que l'habitat majeur ou mineur dispersé, en plaine, a été abandonné ou délaissé sous les coups de boutoir des grandes invasions wisigothiques pour ce qui concer-

(17) J. Gascó : *La maison et le territoire dans les garrigues languedociennes au IIIe millénaire*. Dossier de l'Archéologie n° 44 juin 1980 p. 72-76.

(18) dont la profondeur des ornières surcreusées par le passage des charrois dans la roche calcaire affleurante à la hauteur du mazet "La Triste Baraque" (aujourd'hui comblées pour faciliter la circulation automobile) est du même ordre (20 à 25 cm) que celles des gouttières de circulation des roues de chars de la Voie Domitienne dans la montée dallée conduisant à l'oppidum d'Ambrussum par où ont transité au cours des siècles révolus, des milliers de convois attelés.

ne notre sous-région de la Narbonnaise, au profit de sites escarpés. Tous les villages-oppida méridionaux actuels, perchés au sommet de falaises, de pitons ou de reliefs escarpés ont été fondés au cours de cette période troublée, sur des sites défensifs naturels, garants d'une sécurité optimale et d'une vigilance facilitée. Aubais, "Aubais même" (19) s'est constitué en un conglomérat pressé de ruelles étroites enserrées sur trois côtés dans des murailles aujourd'hui disparues et sur un éperon rocheux dominant la plaine languedocienne et ouvrant un champ de vision sur la Méditerranée. Certes, la mention écrite d'Albaïs remonte à la fin du XI^e siècle (1095), époque à laquelle le centre villageois connaissait déjà quelques lustres d'existence agglomérée et était le siège d'une seigneurie dont le château fort couronnait la falaise abrupte dès le X^e siècle (20).

C'est néanmoins à cette époque moyenâgeuse que le village connaît un croît démographique et un développement que son enceinte de murailles aura des difficultés à contenir. La relative stabilité politique allant de pair avec un accroissement des besoins vitaux d'une population en pleine expansion conduisent à un remodelage territorial misant sur la colonisation des terres vierges, même très ingrates et les défrichements nouveaux. A Aubais, il est vraisemblable qu'à l'époque où le village naît à l'Histoire prouvée, les XII^e et XIII^e siècles ont été marqués par des défrichements impulsés par l'abbaye de Psalmody. Suzerains de la petite seigneurie d'Aubais, les moines de St-Victor-de-Marseille, fondateurs de l'abbaye bénédictine qui connaît alors son apogée, ont acquis au cours des XII - XIV^e siècles une notoriété fondée sur leur zèle défricheur des marécages du "bas-pays" pré-camargais. Leur influence ou l'initiative de leur frères convers n'a-t-elle pas joué un rôle incitatif déterminant dans la mise en valeur des manses collinaires du "haut-pays" de leur fief ? Cette mise en valeur ne passait-elle pas par l'épierrement des reliefs boisés ou livrés au parcours du petit bétail ? Ainsi la construction des cabanes a pu connaître un nouvel essor par la conjonction de plusieurs facteurs : nécessité de construire sa demeure en dehors d'une agglomération devenue trop étroite ; désir de marquer du sceau de l'habitat individuel l'appropriation d'une terre difficilement acquise et mise en valeur ; abondance du matériau arraché au sol ; enfin apparition progressive en Languedoc d'une nouvelle technique de construction en sec : la "fausse" voûte de encorbellement.

Dans ses formes architecturales, la cabane subit alors des modifications : elle devient plus exiguë, plus trappue et ne faisant plus appel qu'au seul matériau de lauze calcaire, elle doit subir les contingences de l'équilibre marié à la solidité de l'édifice : murs d'appareil réticulé plus épais, plan carré au sol se transformant en élévation en plan circulaire par le truchement de trompes ogivales clavées, porteur d'une coupole ou dôme conique ou tronconique. Les moines psalmodiens auraient-ils été des initiateurs à cette architecture rurale d'une technique si fine et déjà sophistiquée ?

Il reste que le type de cabane construite au cours de cette période pourrait bien être l'ancêtre direct de celle qui connaîtra son apogée aux XVII^e et XIX^e siècles où le clivage social fera apparaître de nettes différenciations hiérarchiques dans la gamme. Il s'agirait alors d'un habitat permanent, décentralisé, modeste, entièrement construit par le paysan dont il reflèterait à la fois l'individualisme farouche et la précarité des moyens, en somme un habitat du pauvre. L'exiguité de celui-ci est à l'image de la taille réduite de l'unité de production parcellaire qu'il commande, d'où a été extraite la caillasse et dont la mise en culture ne fournira que de chiches rendements de pommelle, avoine, lentilles, pois chiches, vesces ou fèves, à moins que ce ne soit une maigre récolte d'olives ou de vendange. En ces cas, la taille médiocre de la cabane suffit à engranger ces maigres récoltes comme dans d'autres cas, elle peut suffire à héberger un troupeau réduit à quelques têtes ovines ou caprines, l'élevage du petit bétail sur communaux pouvant constituer l'autre volet d'un système de production bivalent. De toute évidence, la cabane jouerait alors un rôle multifonctionnel de foyer familial siège de la micro-exploitation, de réserve alimentaire, de magasin, de bergerie ou de soue. Bien qu'il ne soit pas interdit d'imaginer que des structures annexes à l'habitation en dur, enclos, parc ou hangar, faites de matériaux périssables, agrandissent l'espace vital, celui exclusivement réservé à la vie quotidienne

(19) *Aubaï meme : interjection occitane locale visant à prouver que l'on est bien natif d'Aubais-Village. D'ouente siés ? D'Aubaï meme ! (D'où es-tu originaire ? D'Aubais même !)*

(20) *La reconstruction du château au XVII^e siècle a conservé la tour Ouest de cette bâtie primitive du X^e siècle.*

reste de toutes les façons extrêmement limité. Cas de figure analogue à la case rurale africaine - dont la cabane languedocienne primitive soutient la comparaison - également de faibles dimensions et incorporant tout à la fois la vie familiale ou animale ainsi que les réserves alimentaires et les éléments de conditionnement de la production agricole familiale. En somme, construction mineure, la cabane constituerait alors l'élément essentiel de la richesse immobilière du brassier parvenu à se hisser au-dessus de sa condition au sein de la société agro-rurale de l'Ancien Régime (21).

B - DU XVIII^e SIECLE À LA FIN DE L'ERE DES CABANES

De la fin du XVII^e jusqu'au tout début du XX^e siècle, s'étend une période communément qualifiée "d'âge d'or" des cabanes, suivie d'un vertigineux déclin à partir de la première guerre mondiale. Au cours de celle-ci, l'habitat en pierre sèche va être l'objet d'un fort développement générateur de mutations diverses touchant son identité, sa conception architecturale et sociologique et enfin ses fonctions.

La stabilisation de l'agglomération urbaine sur son site définitif, au centre approximatif de l'espace territorial qu'il commande à partir d'un réseau étoilé de voies de relation et de desserte intercommunales ou vicinales, à l'image liliputienne quoique ressemblante jusqu'à la caricature de l'agglomération parisienne face à son environnement francilien - lui confère une référence de polarisation centrifuge déterminante. Quel qu'il soit, le paysan aura son foyer, son habitation et le siège de son exploitation au village-centre. La construction champêtre n'aura plus qu'un caractère secondaire ou annexe d'entrepôt ou d'abri. L'occupation en sera épisodique, en cas de nécessité contingente, plus rarement saisonnière, lorsqu'exceptionnellement elle est en relation avec l'élevage du ver à soie ou la vendange. La cabane deviendra véritablement peu à peu un habitat mineur dans les faits, dans sa destination, dans sa structure comme dans ses fonctions.

Sur le plan architectural, la technique de la fausse voûte encorbellée se répand avec d'autant plus de facilité que la région abonde en matériel de lauzes phonolithiques apte à la servir. Le recours au végétal pour fabriquer le toit devient désormais obsolète : des murs au toit la cabane sera entièrement confectionnée en "dur" et à sec. La forme arrondie dominante sans solution de continuité entre murs et toiture laissera l'apparence de solidité massive d'une construction faite pour l'éternité, alors que la fragilité de fait est réelle, due à l'absence de liant entre lauzes calcaires gélives.

Néanmoins, au cours du XVIII^e et surtout du XIX^e siècle, l'universalité de l'emploi de la lauze va se diversifier à travers les multiples modèles architecturaux élaborés en fonction de l'origine sociale des maîtres d'ouvrage ruraux. Pierre essuyte certes, mais rien de commun entre la petite cabane trappue, au dôme à peine marqué, "élevée" avec peine par l'humble brassier malhabile au fur et à mesure de l'extraction des dalles irrégulières de son ingrate glèbe et l'élégante construction symétrique surmontée d'une coupole obusoïde élancée, remarquable par la régularité du bossage rustique et par un linteau d'ouverture renforcé de claveaux cintrés.

Pour l'exécution d'une tâche si délicate on aura fait appel rémunéré à quelqu'expert capitellaïre du village ou du voisinage ou à un maçon itinérant, sorte de compagnon du Tour de France détenteur d'un tour de main et d'une maîtrise tout à fait particuliers. Aujourd'hui encore, la comparaison de 2 ou 3 spécimens à dôme du terroir d'Aubais avec d'autres sis sur les terres voisines de Junas, Aujargues ou Villevieille augure l'évidence d'une même facture experte. Il s'agit là, en l'espèce, de constructions émanant de paysans aisés et il va sans dire qu'en dépit du grand nombre des modèles de transition entre la plus humble et la plus sophistiquée, le nombre de ces dernières relève de l'exception devant la masse du "tout venant" de médiocre facture.

Au cours de cette longue période, la décentralisation et la dispersion de cet habitat devenu secondaire ont impulsé la diversité de ses fonctions simultanées ou successives au gré des aléas de l'histoire foncière et agraire ou de

(21) Voir note (12) p. 29

l'histoire politique évènementielle. Devenue habitat temporaire, son rôle dans l'hébergement humain s'amenuise, passant du saisonnier (vendanges, olivade, élevage du ver à soie) à l'épisodique abri lors des intempéries. La tendance s'affirme à ce que la cabane s'installe dans une fonction d'annexe de l'exploitation : bergerie, parc à chèvres, chambre d'élevage du ver à soie dans les parcelles, nombreuses au XVIII^e siècle à être complantées de mûriers, grenier à céréales, olives et autres fourrages dont l'aire attenante était destinée au séchage de certaines graines, vesces, pois chiches, fèves, lentilles, etc... citerne ou cellier miniature des produits vinifères, autant d'affectations toutes liées à l'activité agricole de la micro-propriété parcellaire.

D'autres fonctions lui ont cependant été dévolues, éloignées de l'activité agricole mais plus en prise directe avec leur isolement et leur dispersion. Nous passerons sur le rôle anecdotique de cache, abritant le chemineau, le brigand ayant maille à partir avec la maréchaussée ou le réfractaire à la circonscription traqué par des sbires royaux. Nous nous arrêterons tout de même davantage sur la fonction de refuge temporaire ou définitif, au lépreux ostracisé, au paria social ou à l'ermite en mal d'isolement ; de même, de nos jours, à sa fonction d'abri au chasseur à l'affût, et plus prosaïquement, de terrier au renard ou au lapin de garenne, ce qui souvent hélas ! signe son arrêt de démolition vandale.

Cette fonction de refuge à connu un bref regain d'actualité à la fin de l'occupation allemande, à Aubais et sa région, lors du bombardement d'Aigues-Vives par un avion dit "fantôme" un soir d'août 1944. Au cours des semaines qui suivirent cet épisode, chaque soir les familles préparaient un baluchon dans l'attente d'une alerte qui les feraient fuir les villages et chercher refuge dans les cabanes de la garrigue.

Il est une fonction tout à fait inattendue, à caractère historique, que certaines cabanes aubaisiennes ont occasionnellement rempli à la fin du XVII^e et au cours du XVIII^e siècle, et dont une au moins, parmi le lot recensé, porte des traces écrites. En relation avec la persécution subie par les religionnaires de la RPR (22) et quelques épisodes de la guerre des Camisards, elles ont, à la fois, rempli la fonction de refuge, de temple et de cimetière. Il est hors de doute que quelque cabane a servi de cache à quelque prédicateur protestant traqué, quelque inspiré (23) ou religionnaire fugitif dans l'espoir d'échapper aux galères royales.

Les cabanes des Garrigues de Valcroze et de Lagardie jalonnant un paysage de garrigue boisée et de reliefs ouvrant une échappatoire sur le rideau des collines touffues de Junas étaient tout indiquées pour jouer ce rôle.

Dans le même contexte historique, les cabanes existant alors dans le secteur de la Roque, quartier de la Combe du Bon Temps (actuels lieux-dits cadastraux du Cros de Fave et des Garrigues de la Roque) et des Aires de Rouvignargues, ont été les témoins muets d'une sanglante victoire de Jean Cavalier sur les dragons de Fimarcon et ont servi de lieu de rassemblement et de culte aux "opiniâtres" de la RPR, lors d'Assemblées du Désert, nombreuses et courues, que la chronique de l'époque relate à maintes reprises en ces lieux (24).

Un peu moins traqués ou persécutés qu'ailleurs parce que bénéficiaires de la complicité passive du seigneur ex-huguenot d'Aubais, mais cependant privés d'état civil et partant, de sépulture chrétienne, les protestants étaient alors réduits à ensevelir leurs morts, soit à l'intérieur de leur demeure villageoise, soit en plein champ. Lorsqu'elles possédaient une cabane hors du village, certaines familles de "la religion" y enterraient leurs défunts à l'intérieur, mais le plus souvent à ses abords extérieurs immédiats. Cette fonction de sépulture était alors régulièrement soulignée par la plantation d'un cyprès, arbre funéraire par excellence, symbole de la pérennité de la vie dans nos vieilles civilisations méditerranéennes. Cette pratique, reconnue et prouvée dans les villages voisins d'Aubais (Calvisson, Congénies, Gallargues le Montueux, etc...) n'a pas été fidèlement conservée par la mémoire populaire aubaisienne. Néanmoins, la présence de ces sentinelles élancées montant la garde à l'entrée de cabanes dont le propriétaire actuel reste d'ascendance protestante ne laisse planer aucun doute sur la présence de tombeaux huguenots (cf. photos 1 p. 22 et 8 p. 34).

(22) Religion Prétendue Réformée

(23) Aubais recéla, dans les dernières années du XVII^e siècle, un "inspiré" fameux du nom de Durand Fage. E.G. Léonard. *Mon village sous Louis XV* p. 247.

(24) E.G. Léonard : *Un village d'opiniâtres*. 1940

C - QUE SONT LES CABANES DEVENUES ?

Avec le XIXe siècle s'amorce une nouvelle évolution technique dans l'emploi du matériau de construction à sec : l'association de la pierre taillée à la lauze brute clivée. Cette nouveauté, peu spectaculaire en soi, est le signe d'une élévation sensible du niveau social paysan. L'intrant constitué par le mœillon taillé parallépipédique dans l'appareillage du chaînage angulaire des murs et du chambranle de l'ouverture laisse supposer une maîtrise architecturale très forte impliquant le jeu d'une main-d'œuvre qualifiée, nombreuse donc spécialisée et chère, que la société rurale et paysanne locale ne peut secréter, mais à qui certains de ses membres ont le moyen de faire appel. En effet, la manutention, le transport en charrette attelée et le montage de blocs de mollasse ou de marno-calcaire prélevés et taillés dans une carrière nécessairement éloignée du chantier, ne peuvent faire accroire au dénuement matériel du maître d'ouvrage. D'ailleurs, les cabanes associant ce type de construction mixte sont celles de dimensions plus "imposantes", de facture et d'esthétique plus harmonieuse et les moins nombreuses.

Ce type de construction mixte a vraisemblablement connu un développement spectaculaire au cours de la 1ère moitié du XIXe siècle, tout au long duquel il a certes coexisté avec la cabane rustique de facture à encorbellement "classique".

Socialement s'amorçait au sein de la classe paysanne une hiérarchisation par la fortune foncière au sein de laquelle opèreront sélectivement la crise viticole liée au phylloxera et, par la suite, le renouveau de fin du siècle où la vigne "française" plantée sur les pentes collinaires ou les coteaux disparaît au profit des nouvelles variétés américaines grosses productrices, migrant vers les zones de piedmont, les fonds de bassins et les plaines du Vidourle. Activité rurale et style de construction des cabanes ont évolué en relation directe avec cette mutation viticole. Si la vigne "descend", l'olivier demeure sur ses positions collinaires ou réoccupe, avec les céréales moins "nobles" que le blé telles l'orge, l'avoine ou la paumelle, les terres épierrees de faible valeur où jadis la vigne "française" avait sévi. La relocalisation viticole s'accompagne d'un développement des technologies, des pratiques culturales et de la gestion de l'exploitation agricole qui influent singulièrement sur le rôle dévolu à la cabane rustique ainsi que sur l'élan constructeur de cet habitat excentré. L'amélioration du réseau comme de la viabilité des chemins vicinaux, l'officialisation de son entretien avec l'apparition du cantonnier municipal est dans une bonne mesure, responsable du rapprochement - certes moins spectaculaire qu'il n'est devenu aujourd'hui avec le bitumage presque général de celui-ci - du champ cultivé même lointain et de l'agglomération centrale. La cabane-abri perd de son intérêt (25) et l'esprit bâtisseur décline pour ce type d'habitat, alors que se développe un goût de plus en plus marqué pour un habitat champêtre considéré comme plus prestigieux construit avec un souci esthétique plus "moderne". Les changements économiques liés aux bouleversements de la 1ère guerre mondiale qui ont sonné le glas et la disparition des derniers spécialistes de construction à sec, seront responsables de l'apparition d'un nouvel habitat rustique, dérivé de celle-ci mais caractéristique d'une époque : le mazet en Languedoc, le cabanon en Provence.

LA FILIATION CABANAIRE

Héritier direct de la cabane, le mazet aubaisien en diffère selon plusieurs registres :

1°) Au plan technique. N'étant plus tributaire de l'épierrement parcellaire, le mazet est construit en pierre mais la lauze brute disparaît. Comme disparaît l'architecture d'ogive d'encorbellement. Désormais, les murs seront faits de mœllons taillés et liés au mortier, et la tuile creuse romaine réapparaît pour couvrir le toit à double pente, posé sur un lit de parafeuilles. Sauf pour l'encadrement des ouvertures (portes et fenêtres qui peuvent prétendre alors à cette dénomination par l'élargissement des dimensions du traditionnel fenestroun) la pierre calcaire disparaît sous un crépi lui-même badigeonné de diverses couleurs vives. La forme rectangulaire et l'unicité de la pierre ne diffèrent guère de celles de la cabane ancestrale ; seules les dimensions augmentent, portées à une moyenne extérieure

(25) Alors qu'apparaît (1 exemplaire) la cabane-citerne, réserve d'eau de pluie destinée à la préparation de la bouillie bordelaise des traitements vigneron anti-mildiou.

de 10 m x 7 en général. L'intérieur est également recouvert d'un enduit et le manteau "moderne" d'une cheminée plaquée sur un mur signe la version nouvelle du foyer central à peine délimité par quelques cailloux de la cabane classique.

2°) Au plan du site. Si la cabane était chargée d'un fort signifiant en relation à l'approbation et la possession individuelle du sol, comme de la volonté d'isolement paysan, le mazet tout en demeurant habitat isolé s'ouvrira sur le paysage et sur la nature, s'offrant largement à la vue et à l'espace ouvert. En partie dégagé des contingences agraires, il occupera un rebord de falaise, un espace de clairière face au couchant dans un environnement forestier, un haut de pente collinaire ouvert sur la plaine.

3°) Au plan fonctionnel. La fonction d'abri jouée par la cabane ayant perdu de son attrait, au mazet sera dévolu un rôle plus convivial, tourné vers la détente dominicale, le repos, ou des activités de loisir. Un concept plus "urbain" évacuant le signifiant rural écrasant de pénibilité, d'humilité, de rudesse et de pauvreté, s'instaure : la beauté du site prend le pas sur l'aspect utilitaire, l'esthétique (décoration, crépi, peinture) et le confort (cheminée, fenêtres vitrées, huisserie d'entrée) sur la pragmatique nécessité. Le souci esthétique est volontariste pour le mazet alors qu'il n'était que le fait conjoncturel dans la cabane et de ce fait, traduit une plus grande évolution vers l'aisance économique.

Sa destination n'étant plus de servir d'abri passager au laboureur ou au pâtre, ou de resserre aux produits ou à l'outillage agricoles, le mazet est une bâisse dotée de fenêtres, de volets, d'une porte pleine en bois ou en fer fermant à clé, renfermant le mobilier domestique sommaire utilisé lors du pique-nique familial dominical. On y vient exprès, en char-à-bancs attelé du mulet, ou en calèche. Il peut également faire office de rendez-vous de chasse, ou à l'occasion, être le siège d'autres discrets rendez-vous...

La fonction conviviale prenant définitivement le dessus de la fonction strictement utilitaire et agricole, le mazet, à l'opposé de la cabane, devient peu à peu élément de luxe rural, une sorte de "plus" réservé au possédant terrien huppé - lou proprió - ayant en l'occurrence "pignon sur campagne" aubaisienne, ceci attesté par les seuls 29 exemplaires recensés à travers le territoire. Nombre qui, confronté à la centaine dépassée des cabanes ancestrales reconnues, désigne l'utilisation différenciée d'un même matériau local - le calcaire lithique - comme un phénomène social de classe et de société en mutation.

LES CABANES RUINEES

LES DIFFERENTS STADES DU DELABREMENT

DE LA “BELLE OUVRAGE” ARCHITECTURALE “PRIMITIVE”...
AU CLAPAS INFORME



1



3



2

Début du processus de destruction

1. Par l'homme...
2. Par la végétation...
3. Ici, la végétation (lierre) aurait plutôt un rôle conservateur. Noter la banquette de repos sur le côté gauche du seuil.

4



4. Le vandalisme ordinaire est passé, ou les chercheurs de fossiles.

Résultat : une cabane-carrière ouverte à une autre délinquance : le vol des lauzes (les plus belles) pour construire les modernes murettes à bossage rustique.



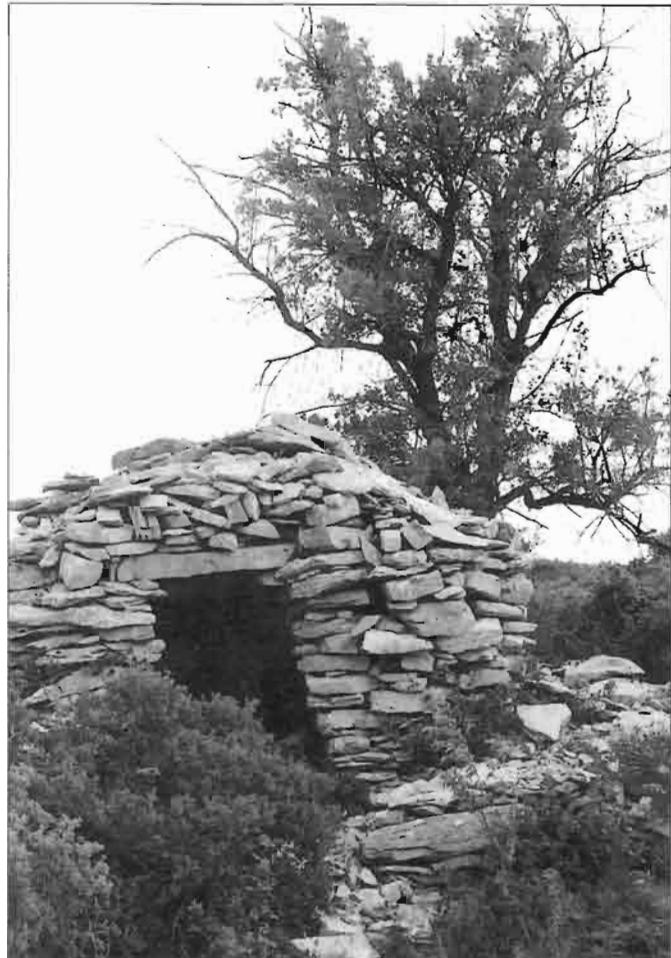
5



6

5. La végétation est-elle destructrice ou conservatrice ?
6. Trop grande fragilité d'une structure par trop rudimentaire.

7



8



7. Mauvaise construction qui ne résistera guère au temps et aux éléments.

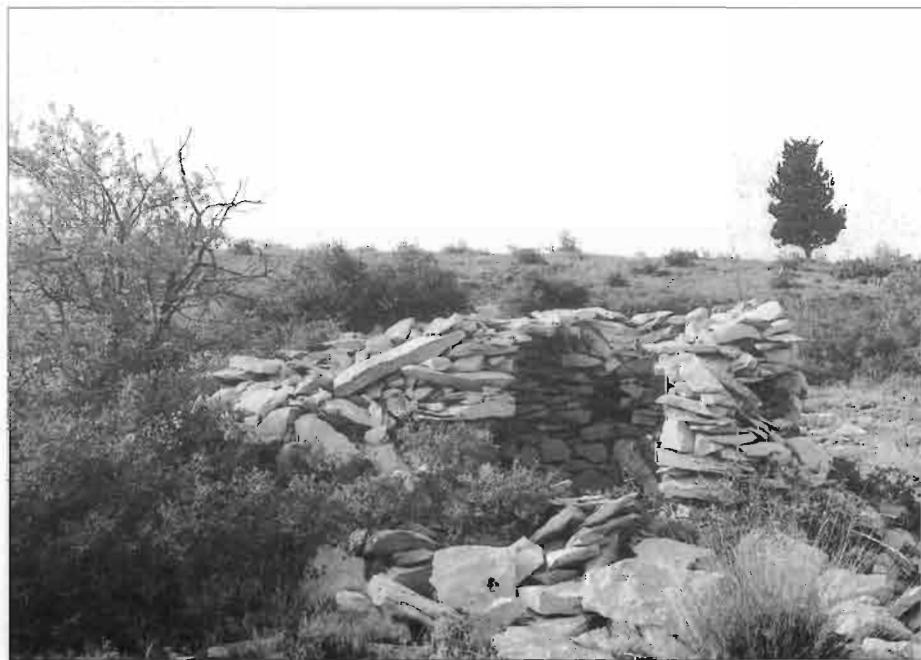
8. Processus de délabrement en cours.

Toit écroulé et mur de façade gravement lézardé.

A ce stade, un processus de sauvetage peut prêter à discussion.



9



10

9. Qui s'acharne le plus contre cet habitat : le temps, l'homme ou la végétation ?
10. Dans combien de mois, d'années ne reconnaîtra-t-on plus l'ex-cabane ?

11



11. Transect de cabane de fort belle facture, dont le sauvetage partiel devrait être envisagé. Specimen montrant un "éclaté" de la technique de construction vernaculaire en encorbellement de pierre "essuyte".



12



13



14

12. C'était une belle cabane de facture simple, hélas ! déjà plus justiciable d'une restauration.

13. et 14. Le dernier stade de la ruine. On distingue encore pierre sur pierre.

Au stade suivant, c'est l'informe clapas, dont le site, vierge de fondations, permettra le doute quant à l'existence passée d'un habitat.

V - L'ÉTAT DU PARC IMMOBILIER DE PIERRE "ESSUYTE" AUJOURD'HUI

Il se compose de 104 cabanes ou sites de cabanes recensés. En dépit d'une bonne connaissance du terrain et des hommes, les enquêteurs ayant assumé la charge de cet inventaire n'ont pas eu la tâche facilitée pour plusieurs raisons.

D'abord, les cabanes encore utilisées par les agriculteurs au terme de l'époque de la traction équine, c'est-à-dire jusque vers le milieu des années 60, conservaient plus ou moins épisodiquement leur fonction traditionnelle d'abri temporaire en cas d'orage d'été, de froid vif ou de mistral l'hiver. Le tracteur, en réduisant les distances entre le champ et la maison familiale du village a également réduit les temps de présence du cultivateur sur son lopin, et par voie de conséquence, pratiquement réduit à néant les occasions d'occuper ou même de pénétrer dans les cabanes ; de même pour le chasseur qui, de plus en plus fréquemment, se rend en voiture jusqu'aux confins du terroir sur ses terrains favoris ; de même enfin pour le berger pour qui, en cas d'intempérie, les cabanes ouvertes à tout vent, constituaient un abri de fortune privilégié : les troupeaux ovins ont aujourd'hui totalement disparu du territoire communal (26).

La plupart d'entre elles, déjà en mauvais état, ont été lentement enfouies au sein d'une végétation arbustive ou de broussailles qui a pu, selon le cas, jouer un rôle accélérant la démolition (racines de différents quercus ou ficus, ormeaux infiltrant les interstices muraux, facilitant leur dislocation) ou au contraire, conservatoire : les immenses tentacules du lierre ou de la salsepareille étouffant des pans de murs ou des édifices entiers, les protègent ainsi d'un écoulement subnaturel, à la manière des ficus banyans "protecteurs" des statues d'Angkor Vat, ou du zèle besogneux et irresponsable des braconniers ou des vandales amateurs de fossiles (27)

D'autres part, la vieille génération des agriculteurs "vrais" s'acheminant vers l'extinction, la mémoire paysanne collective de l'emplacement des cabanes s'effrite et s'éteint elle aussi, comme s'écroulent sur elles-mêmes, faute d'entretien, les cabanes victimes des pillards, des chasseurs ou autres prédateurs.

Ainsi, le lot des 104 cabanes répertoriées représente-t-il le profil bas du patrimoine immobilier vernaculaire encore vertical et habitable à l'époque de la première guerre mondiale où la construction de nouvelles cabanes s'est définitivement éteinte. Nous estimons de manière toute intuitive et personnelle, après examen de plusieurs clapas qui, dans notre enfance, à la fin de l'occupation allemande, présentaient encore lauze sur lauze, et ceux dont nous doutons - sans pouvoir véritablement le démontrer - qu'ils aient été originellement seulement des pierriers construits, que le nombre de cabanes sur le territoire de la commune devait être dans la 1ère décennie du siècle, d'environ 125 à 134 édifices, c'est-à-dire supérieur d'environ 35 % à l'effectif recensé en 1985. D'ailleurs, le principe de l'inventaire exhaustif consiste à prendre en compte aussi bien la construction "majestueuse" en parfait suivi d'entretien, que le pan de mur significatif ou le semi-clapas laissant entrevoir l'empilement ordonné de quelques lauzes. Devant tel pierrier informe, qui pourrait avancer sans souci du ridicule, et sans aucun appui sur des résultats de fouilles archéologiques périphériques, qu'il se trouve sur l'emplacement d'une ancienne cabane, s'il ne fait confiance à la mémoire recoupée de vieux témoins autochtones, ou à sa propre expérience du terrain !

Dans quel état de conservation se trouve actuellement l'ensemble de ce patrimoine architectural rural vernaculaire ?

(26) A une toute récente - et mineure - exception près.

(27) *Lytoceras subfimbriatum*, *Crioceras duvali*, *Toxaster retusus* dans le crétacé, *Planorbis pseudoammonius* dans le Paleogène, *Ostrea crassissima* dans le Néogène, abondent en gisements ponctuels dans certains quartiers - que nous tairons volontairement pour d'évidentes raisons objectives - où les cabanes ont été la cible favorite de ce type de "collectionneur" souvent inconscient par inculture, de la nature, la valeur et l'ampleur de sa prédation.

A - L'ÉTAT DES LIEUX

Nous avons évalué son état de conservation selon une hiérarchie de critères allant de la construction d'apparence parfaite, bénéficiant d'un entretien constant, jusqu'à la ruine presque totale, assimilable au clapas et en aucun cas justifiable d'une restauration, en passant par deux stades intermédiaires distincts l'un, où l'entretien sommaire permettrait cependant d'envisager un aménagement ou une restauration légère, l'autre, au stade de la ruine dont la coupole sommitale est effondrée, mais comportant encore des pans de murs intacts, ou présentant un détail architectural original (linteau de porte caractéristique par exemple) dont la restauration partielle ne présenterait guère de difficultés majeures (cf. photos C 1 à 14 p. 64 à 70). Ces quatre catégories ainsi définies, s'établissent de la façon suivante, selon leur état de conservation :

Bon état	36	Mauvais état	18
Etat moyen	17	Ruine	33
	53		51

Le parc immobilier vernaculaire aubaisien est donc à 51 % dans un état acceptable. Avec un entretien sommaire, l'arrêt du vandalisme et du pillage des lauzes, et selon les cas, une brève restauration, une moitié de ce patrimoine pourrait sans difficulté faire l'objet de mesures conservatoires, sinon de remise en valeur. L'autre moitié, ruinée ou en mauvais état, ne mérite cependant pas une condamnation et un abandon définitifs. Certes, les 33 amoncellements de lauzes ruinées ne suggèrent rien d'autre que l'intérêt statistique et localisé d'une existence révolue, dans l'hypothétique éventualité d'une fouille archéologique de site.

Par contre, lorsque, du sein d'une ruine, surgissent les restes d'un pan de voûte en encorbellement, un "tesson" architectural de belle facture encore intact (photo 11 p. 69) ou quelque vestige d'aménagement de détail, hublot, linteau taillé ou sculpté, inscription originale, cette pseudo-ruine mérite-t-elle considération et, sinon une restauration d'ensemble impossible (comment retrouver au sol le plan de base, ainsi que quelque élément d'élévation ?) du moins la sauvegarde partielle pour le détail résiduel intéressant ?

B - PLAIDOYER POUR UN PATRIMOINE MENACÉ

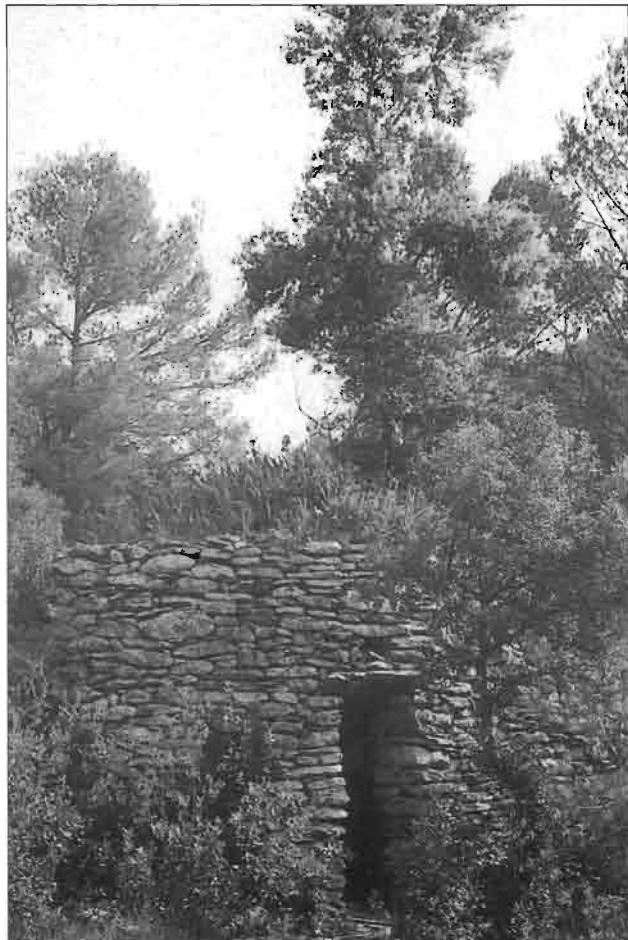
La prise de conscience de la valeur de ce patrimoine rural mineur, de sa richesse, de sa diversité, comme de sa fragilité extrême, doit être mise en œuvre avec urgence, aussi bien auprès du grand public que des propriétaires de cabanes et surtout des responsables politiques régionaux et locaux (en particulier des édiles municipaux) afin qu'une politique spécifique se dessine rapidement en sa faveur.

En effet, le dernier avatar de l'évolution architecturale vernaculaire de pierre sèche n'est-il pas en train de se mettre en place sous nos yeux ? Avec une accélération constante depuis une quinzaine d'années, l'onde déferlante de la rurbanisation envahit nos campagnes méditerranéennes d'arrière-pays. Aubais, à l'image de bien d'autres villages de l'hinterland côtier se transformant en cités d'accueil, en villages-dortoirs, en centres touristiques de deuxième plan, n'a pas échappé au flux promotionnel de la "villa provençale" standard trônant au milieu de sa mini-parcelle-jardin clôturée, excentrée par rapport au noyau urbain ancien. La néo-colonisation allochtone ou étrangère, avide de terrains constructibles, a trouvé un proie facile à sa convenance dans le micro-parcellaire d'un terroir torturé par les vicissitudes d'une très ancienne et complexe occupation et d'une longue histoire agraire que nous avons déjà évoquée longuement. Cette demande foisonnante a surpris et figé dans une immobilisme intéressé les tenants du patrimoine foncier et les édiles locaux. La réaction de ces derniers, tardive, tâtonnante autour de la définition et de la lettre d'un POS complaisant aux particularismes et intérêts multiformes, a fait le jeu d'un mitage urbanistique débridé, incohérent et anarchique du terroir.

Nous éloignons-nous des cabanes ? Que non pas ! Les maîtres d'ouvrages de villas ou autres pavillons-kit néo-languedociens ont certes respecté dans l'ensemble, les directives générales de construction édictées par la DDE, lesquelles privilégièrent les canons du style local. Le bossage rustique en fait partie intégrante comme élément éminent du folklore architectural. Qui n'a donc désiré faire du "faux-authentique" provençal-languedocien en insérant aux tristes parpaings-béton de leur bâtisse la murette de lauzes qui fera illusion mais ruinera sûrement jusqu'au souvenir, l'humble capitelle ou cabane qui aura servi de carrière d'extraction, elle qui était souverainement authentique et de plus, en harmonie parfaite avec son environnement ! Et va pour la murette, va pour le barbecue, la cheminée en "pierre apparente", va pour le dallage de l'allée du mini-jardin en lauzes brutes !!

Sans règlementation conservatoire, et, à la décharge des constructeurs ignorants, en l'absence de la moindre information sur la culture rurale de notre civilisation latine régionale et de son patrimoine immobilier rustique, les murailles d'épierrement et, plus grave encore, les cabanes séculaires ont fait les frais d'un pillage pseudo-légal, les transformant en autant de carrières d'extraction pour peu qu'elles présentent au départ quelques signes d'abandon... Quoi de plus attrayant ? Le matériel, la lauze, s'y trouve pré-sélectionné selon la taille et la forme, et l'empilement ordonné sans liant réduit à néant les difficultés du pillage. Nous considérons comme tenant du prodige, en partie explicable par la topographie collinaire et jusqu'ici par le mauvais état de quelques chemins vicinaux pénétrants et leur isolement d'abandon au sein d'une garrigue boisée, le fait d'avoir pu en dénombrer en 1985, 104 d'entre elles conservant encore l'apparence d'un habitat. Mais quels dégâts enregistrés au cours des deux dernières décennies, sans commune mesure avec les atteintes portées à ce patrimoine par la lente action naturelle du temps ni même par le vandalisme "aveugle" du braconnier, depuis le début du siècle !

D'AUTRES CABANES OUBLIEES







RESTAURER UNE CABANE...

1



1. L'encorbellement vu en coupe (détail).

2



2. Cabane restaurée en 1991

3



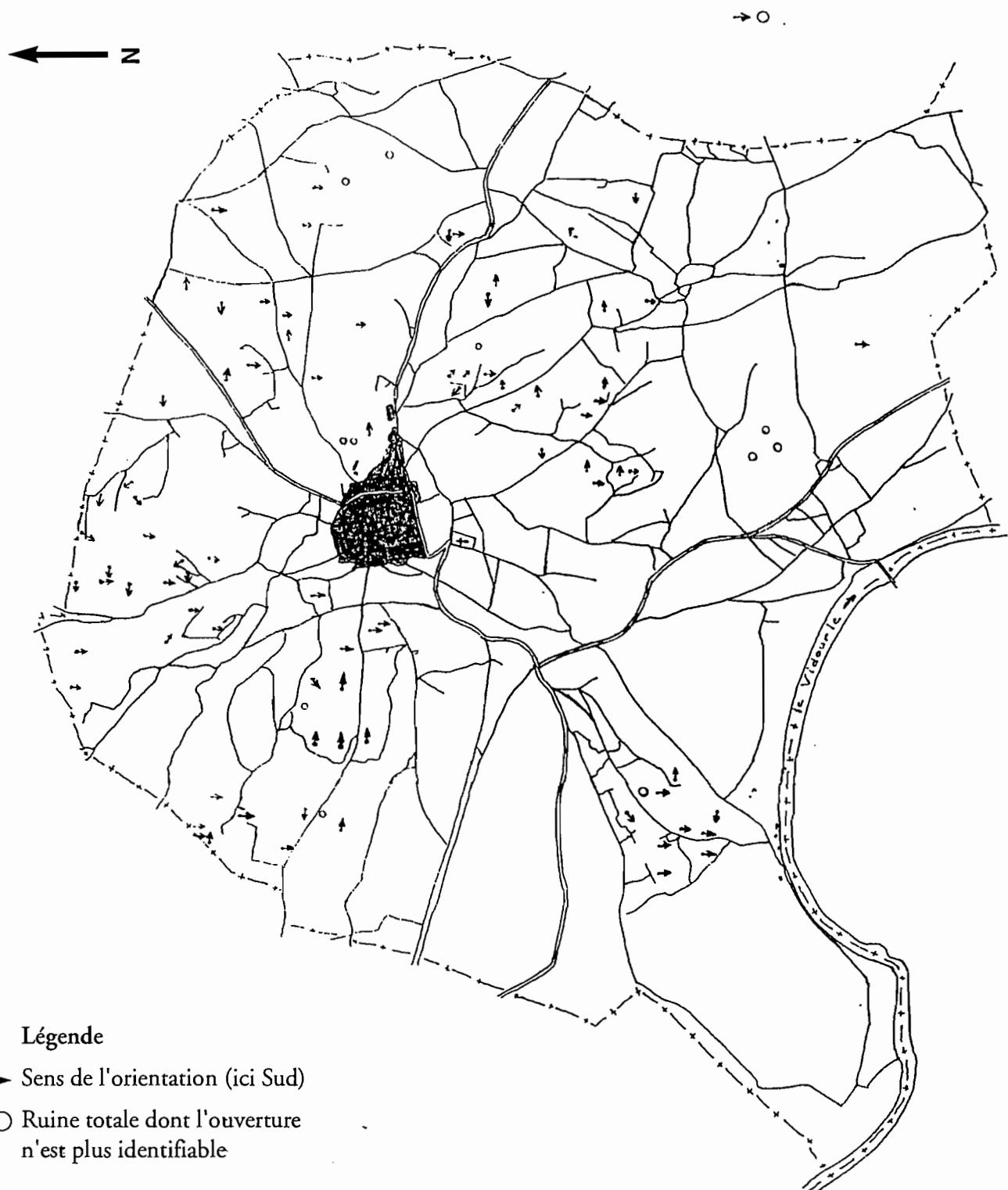
4



3. Pose du triangle de décharge (linteau)

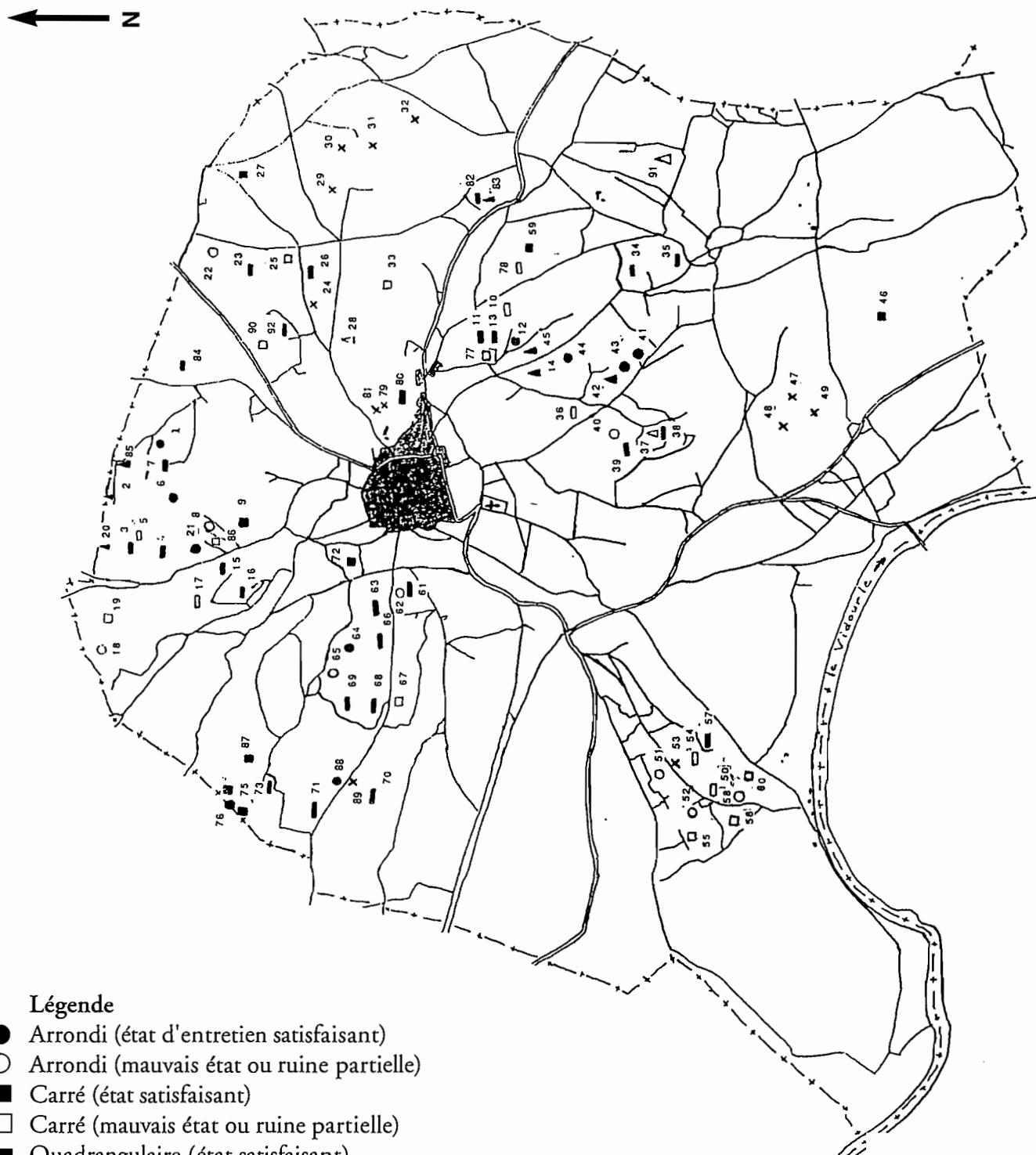
4. Pose de la faitière

LES CABANES D'AUBAIS : LOCALISATION ET ORIENTATION DE L'OUVERTURE D'ACCÈS



Echelle approchée 1/20 000

LES CABANES D'AUBAIS : LOCALISATION ET
PLAN EXTERIEUR AU SOL (HT. 2)

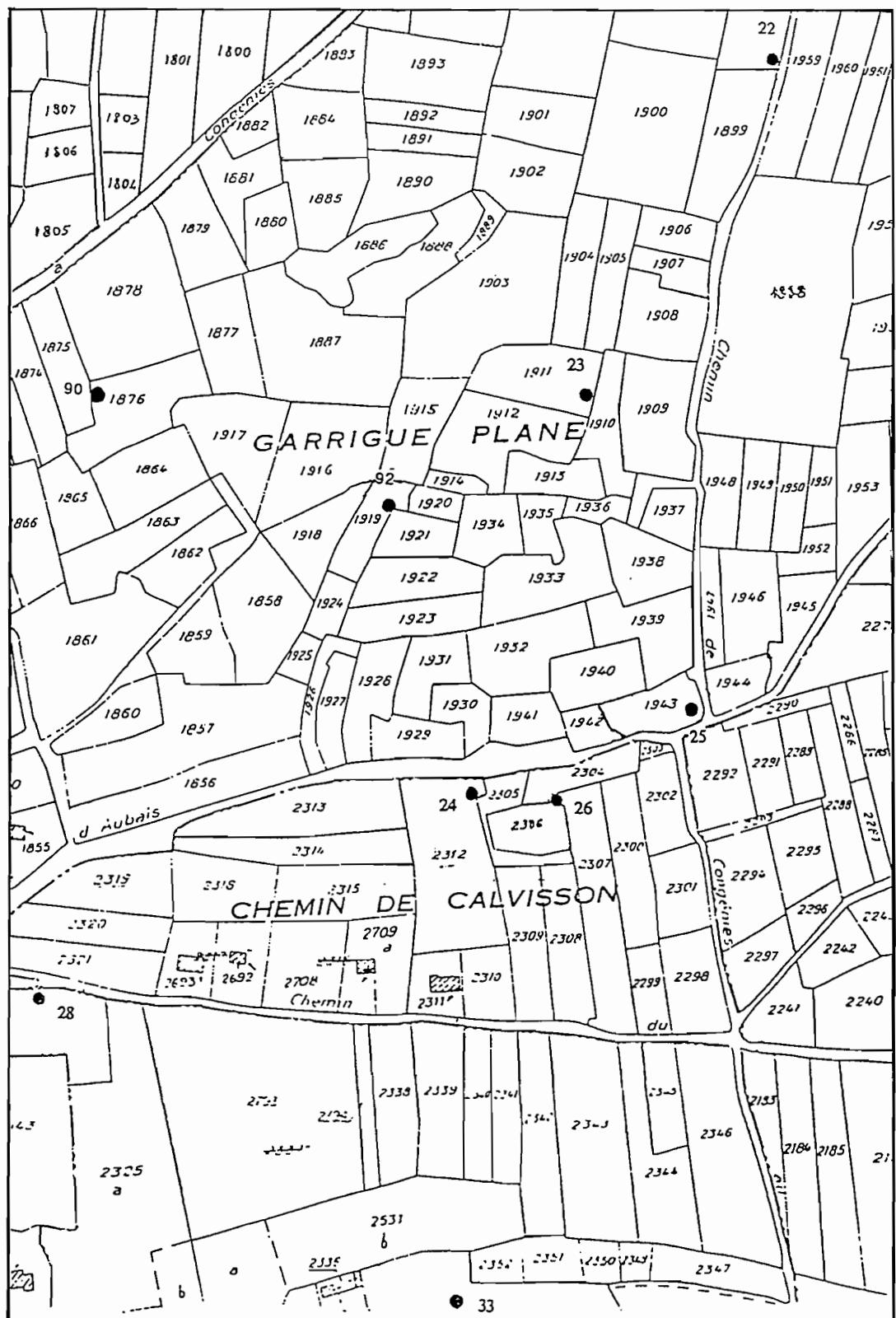


Légende

- Arrondi (état d'entretien satisfaisant)
- Arrondi (mauvais état ou ruine partielle)
- Carré (état satisfaisant)
- Carré (mauvais état ou ruine partielle)
- Quadrangulaire (état satisfaisant)
- Quadrangulaire (mauvais état ou ruine partielle)
- ▲ Autre forme (état satisfaisant)
- △ Autre forme (mauvais état)
- ✗ Ruine informe
- 18 Numéro d'inventaire

Echelle approchée 1/20 000

MORCELLEMENT PARCELLAIRE ET CABANES



cf. Photos aériennes IGN 1960 et 1986

Echelle approx. : 1/11 000

AUBAIS

Paysage de clapas d'épierrement, quartier de "Garrigue Plane" (N.E. du terroir)



Noter l'extraordinaire développement de la friche : abandon des labours, des olivettes... ainsi que des cabanes à la broussaille.

Le clapas du centre de la photo de 1960 est presqu'entièrement enfoui sous la garrigue sur celle de 1986

VI - ARRETER LE SACCAGE ; RÉHABILITER ET SAUVEGARDER UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Parce que faisant partie intégrante de la culture du pauvre - de la pauvreté paysanne et rurale, parce qu'anonyme, parce que médiocrement spectaculaire et de dimensions sans envergure, la cabane de pierre sèche est un genre d'habitat méconnu, au mieux considéré comme "monument" rustique, mineur, sans apparente valeur.

En dehors des superbes bories de Gordes (Vaucluse) en Provence, groupées en village, que s'arrache le snobisme de la jet-société parisienne ou artistique internationale, qui songerait à habiter (ou réoccuper) une cabane languedocienne, à l'acheter pour sa seule valeur culturelle et son poids de vécu, ou seulement pour la "retaper" ? Dans la région circumaubaisienne du Soubergues nous n'en connaissons que de trop rarissimes exemples et hélas ! aucun d'origine locale et paysanne. Pour toute une catégorie de citadins rurbanisés, mode et engouement se portent plutôt sur la vieille bergerie voûtée, l'écurie ou la cave obscure à "retaper", où il sera de bon ton de "faire rustique" avec la "pierre apparente". La cabane languedocienne est trop modeste, discrète pour provoquer une attirance réhabilitatrice.

Au terme de cette prise en considération du parc immobilier rustique aubaisien, partie prenante du contexte régional est-languedocien, nous tenons à en souligner la richesse et la diversité architecturale, encore remarquable mais combien menacée. Des études existent certes, nombreuses, détaillées et fortes d'une compétence scientifique éprouvée portant sur la cabane ou la capitelle envisagée dans sa spécificité individuelle (28). Rares cependant ont été les chercheurs intéressés par la notion quantitative globale ou de densité immobilière au sein de l'espace déterminé et limité d'un terroir communal rural.

Nous avons réalisé cette recherche avec le souci d'une double finalité : tenter de quantifier, de donner une vision d'ensemble d'un parc immobilier communal anonyme, de le valoriser, mais surtout d'argumenter sur son devenir résiduel ; avec le souhait d'amorcer une prise de conscience de sa connotation culturelle atypique et de sa résonnance socio-historique au moment où s'étiole le paysannat et prend naissance une forme hybride de société rurale où l'essence rurale disparaît rapidement, phagocytée par "l'urbain".

L'éveil de cette prise de conscience devrait interPELLER un public averti et les responsables communaux initiateurs de mesures générales et d'actions spécifiques de sauvegarde et - pourquoi pas ? - de sauvetage d'urgence.

Décentralisées, les responsabilités municipales s'étendent désormais au domaine des patrimoines culturels locaux. Il serait de bon aloi que des édilités locales réfléchissent sur cet aspect de leurs compétences étendues et envisagent ces mesures appropriées de sauvegarde. De la même façon, qu'ils adoptent auprès du public en général et des particuliers directement concernés, une action informative et incitative au respect et à la valorisation de ces bribes du patrimoine "monumental" mineur, parfois unique relief dans l'uniforme médiocrité architecturale d'une commune rurale. En ce qui concerne plus particulièrement la communauté rurale aubaisienne et l'accès à une exploitation de son patrimoine dans un contexte de développement et d'aménagement touristique, pourquoi ne songerait-on pas, après étude plus minutieuse et radicale incluant la fouille archéologique à l'aménagement d'un itinéraire ou circuit de visite initiatique, un "chemin de la pierre sèche" jalonné par les plus belles et significatives cabanes, permettant au touriste ou au simple curieux la découverte d'ouvrages architecturaux insoupçonnés et à la population autochtone d'être plus directement motivée par leur valorisation ?

Pourquoi pas la création en ce sens, d'un groupement ou mouvement associatif intéressé à la redécouverte et à l'initiation à cette technique de construction à sec, à la restauration de sauvetage de la partie la plus menacée de ce patrimoine, à l'éducation à sa signification culturelle et à son respect et, de manière plus objective et pragmatique, à valoriser, près d'un siècle après le début de son extinction, son importance historique et économico-immobilière d'immédiate actualité.

Aubais, Juin 1990

(28) *Travaux de Paul Marcellin, Christian et J.-Michel Lassure, Pierre Martel, Guy Barruol, Adrienne Durand-Tullou, Xavier Gutherz... Recherches communes du CERAR, de l'APARE, etc...*

BIBLIOGRAPHIE

Christian et J.-Michel LASSURE : Les vestiges lithiques de l'ancien vignoble cadurcien. Les murs, tas d'épierrement et abris en pierre sèche d'un ancien coteau vinifère : le pech Reveyrol Tissandié. CERAV - 1974.

Christian LASSURE : La tradition des bâtisseurs à pierre sèche. CERAV - 1974.

Christian LASSURE : Evolution des techniques de la construction à sec en Languedoc oriental du Chalcolithique (2400 - 1500 av. JC) à la période contemporaine. Fédération archéologique de l'Hérault. CERAV - 1982 - 4 p. ronéo.

Christian LASSURE : Eléments pour servir à la datation des constructions en pierre sèche. CERAV, n° 5 - 1985.

Adrienne DURAND-TULLOU : Les constructions à pierre sèche des Causses de Blandas et de Campestre (Gard). L'Architecture vernaculaire Rurale. Revue du CERAR ; T. IV, p. 34-84 - 1980.

Antonin CAFFA : Enigmatiques capitelles. Connaissance du Pays d'Oc. N°11, Janv. Fév. 1976, p.59-62.

Roland PECOUT : Agach occitan. Connaissance du pays d'Oc. N°26, juillet-août 1977, p. 22-23.

André CABLAT : L'architecture rurale en pierre sèche de l'Hérault : Cabanes de bergers, d'agriculteurs et de charbonniers. Revue du CERAV - 1978, Tome 2.

Xavier GUTHERZ : La culture de Fontbouisse, recherches sur le Chalcolithique en Languedoc Oriental. ARALO, Cahier n°2, 1975, 120 p.

Jean GASCÓ : La communauté paysanne de Fontbouisse. Archives d'écologie préhistorique n°21. Labo. de Préhistoire et Paléontologie, Carcassonne - 1976.

Jean GASCÓ : La maison et le territoire dans les garrigues languedociennes au IIIe millénaire. Les dossiers de l'Archéologie, n°44, juin 1980, p. 72-76.

Jean-Luc FICHES : Habitat et fortifications. La civilisation des oppida. Les dossiers de l'Archéologie, n°35, juin 1979, p. 67-75.

Myriam PHILIBERT : Les Chibottes de Vals. Commission Culturelle de Vals. Le Puy, oct. 1984 - 37 p.

Robert PIC : Le pays d'Aubais. Lacour / Colporteur. 1992, 138 p.

Régis AMBROISE, Pierre FRAPA et Sébastien GIORGIS : Paysages de terrasses. Edisud. La Calade - Aix-en-Provence. 1989 - 190 p.

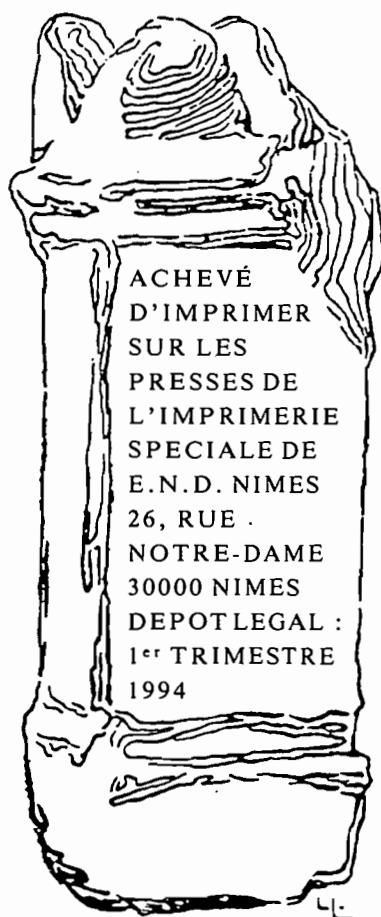
Bernadette LIZET et François de RAVIGNAN : Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche. INRA - 1987, Chap. II : 51-75.

Pierre COSTE et Pierre MARTEL : Pierre sèche en Provence. Les Alpes de Lumière - n°89/90 : 88 p.

Publications du CERAV : La lettre du CERAV. Bulletin de liaison n°1, n°2.

ORGANISMES FAVORABLES À LA CONSERVATION DES CABANES :

- FNASSEM : 20, avenue Mac Mahon - 75017 Paris
- * Sauvegardons les petits édifices ruraux.
- APARE : 51, avenue Jean-Jaurès - 84000 Avignon
- * Association pour la Participation et l'Action Régionale.
- CERAV : 66, boulevard Garibaldi - 75015 Paris
- * Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Architecture Vernaculaire.



© E.N.D. Nîmes 1994
Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays

L'auteur : Né en 1935, chercheur de l'ORSTOM (Institut de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération). Docteur en géographie. Géographe ruraliste des sociétés agraires et des migrations paysannes.

Terrains de recherches : Côte d'Ivoire - Gabon - Mexique.

En France méditerranéenne, il a réalisé l'Atlas d'Aménagement Rural des Alpes de Haute-Provence (04).

Travaille actuellement sur la thématique de l'évolution des paysages construits en relation avec les structures agraires induites (Bassin méditerranéen et zone intertropicale).

En Provence, on les appelle des bories ; dans le Gard, des capitelles. Cependant les deux termes sont usités un peu partout en Pays d'Oc. Les ruraux les désignent également sous les noms de cabanettes, cabanons, masets...

Elles revêtent la forme d'obus, c'est-à-dire que la voûte en encorbellement démarre dès la surface du sol et les anneaux de pierre superposés et concentriques ont un diamètre de plus en plus restreint, jusqu'au trou sommital qui devait servir de conduit d'évacuation de la fumée. En général, elles se composent d'une pièce unique...

Roland Pécout.

Dépendant du substrat géologique, les minuscules abris très inégalement dispersés dans les paysages des garrigues méditerranéennes sont l'expression la plus manifeste des fluctuations de l'Histoire agraire et foncière et de l'individualisme paysan, à travers les phases évolutives plus ou moins accentuées de la pression démographique en milieu rural.

Cet ouvrage est destiné à ouvrir un champ d'étude méthodologique au recensement exhaustif de cet habitat dans le cadre du territoire cadastral d'un village languedocien : Aubais.

Sont étudiées, en relation avec leur localisation micro-géographique (dans la parcelle) la densité, les formes architecturales, l'ancienneté, la fonction et l'histoire des constructions de pierre "essuyte".